

AUJOURD'HUI



Photo Robert Nadon, LA PRESSE

Sonny Wade

Après avoir tiré de l'arrière 17-0 à la demie avec Jimmy Jones au quart, les Alouettes ont retrouvé tous leurs atouts avec Sonny Wade à la deuxième demie pour finalement vaincre les Stampeders de Calgary 26-20.

— page F 1

Venezuela

Le Venezuela, le petit pays le plus riche d'Amérique du Sud grâce à son pétrole, voudrait que le Canada adhère à l'Organisation des Etats américains pour y "créer des équilibres", c'est-à-dire, contrebalancer l'influence des Etats-Unis. Le président Carlos Andres Perez a indiqué à notre reporter Pierre Saint-Germain ce qu'il attend du voyage officiel que Trudeau fera au Venezuela en janvier.

— page A 6

Postes

Les 22,000 postiers canadiens entreprennent aujourd'hui leur deuxième semaine de grève et les 18,000 facteurs leur première semaine de chômage, mais le ministère des Postes et le Syndicat des postiers continuent, malgré la paralysie du service postal, à échanger... des lettres en vue d'une reprise des négociations.

— page A 11

Espagne

Poursuivant son récit de cet important chapitre de l'histoire de l'Espagne (1936-1939), Charles David évoque l'attitude des gouvernements qui pratiquent la politique de non-intervention, de peur de voir le conflit se généraliser. Pendant ce temps, à Madrid, on se bat. Hitler et Mussolini se joignent sur papier aux autres puissances européennes qui ont décidé de ne pas intervenir dans la guerre d'Espagne. Cela ne les empêchera pas d'affûter en Espagne la lame qui s'abattra ensuite sur l'Europe.

— page B 2

SOMMAIRE

Arts et spectacles : C 5 à C 7 Bandes dessinées : C 4 Cours de psychologie : B 6 Cinéma : C 6, C 7 Décès, naissances, etc. : D 12 Editorial : A 4 Etes-vous observateur ? : C 4 Horoscope : C 2 Informations étrangères : B 1 Jardins et maisons : D 11 Les maux de notre langue : B 4 Loisirs et récréation : C 4 Médecine d'aujourd'hui : C 3 Mon oeil sur Montréal : C 3 "Mot-mystère" : C 4 Mots croisés : D 12 Page des lecteurs : A 5 Petites annonces : C 8 à C 11 D 1 à D 11 Radio et télévision : A 12 Sports : F 1 à F 11 VADIM : D 1 Vivre aujourd'hui : C 2, C 3

New York, Chicago, Washington Dix attentats d'un coup

d'après UPI, AP et AFP

Une série d'explosions a secoué durant une période de 30 minutes, à compter de 2 h 00 ce matin, des édifices commerciaux de New York et Chicago, abritant notamment d'importantes institutions bancaires, ainsi que les locaux de l'USAID, dans l'édifice du secrétariat d'Etat, à Washington.

Des bombes de fabrication artisanale ont été utilisées dans tous les attentats et il était impossible, tôt ce matin, d'établir s'il y avait des victimes, le bilan se résumant uniquement

à des dégâts matériels d'importance mineure.

Selon les premiers rapports, une dizaine d'explosions au moins furent enregistrées dans les trois villes.

A Washington, M. John Feeny, porte-parole du secrétariat d'Etat, a déclaré que l'engin semblait avoir explosé à l'extérieur des locaux de l'USAID, l'Agence de développement international des Etats-Unis, sur la 21e rue.

M. Richard Vavter, porte-parole de l'administration, a indiqué pour sa part que les dégâts se limitaient à

quelques carreaux brisés au rez-de-chaussée.

Les fonctionnaires travaillant à l'intérieur n'ont rien entendu et ignoraient tout, a-t-il dit, jusqu'au moment où des gens ont commencé à téléphoner de l'extérieur.

A Chicago, au moins trois bombes ont éclaté, l'une faisant voler en éclats des carreaux du plus haut édifice au monde, le Sears Tower, de 110 étages.

Un engin fut découvert intact à l'édifice de la Banque fédérale de réserve, dans la ville.

A New York, les bombes explosèrent aux édifices de la First National City Bank, de la Chase Manhattan Bank, de la National Westminster Bank.

A Chicago, la Continental Bank, l'une des banques touchées, fut déjà, dans le passé, la cible d'attentats perpétrés par des militants portoricains.

Un vaste complexe nommé "Marina City", à Manhattan, abritant des édifices à appartements, des cinémas et des magasins, a également été endommagé par l'une des explosions, de même que les locaux de la mission diplomatique des Etats-Unis à l'ONU.

Les autorités ont immédiatement entrepris des enquêtes dans les trois villes afin d'établir les auteurs de ces attentats ainsi que leurs motifs.

Trois heures après les déflagrations, la police de New York lançait un avis de recherche contre trois hommes et une femme, qui auraient été aperçus à bord d'une voiture portant des plaques de l'état de Pennsylvanie.

Entre-temps, une femme téléphonait à une agence de presse américaine pour revendiquer la responsabilité de la série d'attentats au nom d'un groupe nationaliste portoricain, la FALN.

Il était une fois, Montréal

Les Montréalais ont commencé à se préoccuper, tardivement, de la dilapidation de leur patrimoine architectural, la démolition fort récente de la maison Van Horne ayant été l'amorce d'une prise de conscience dans ce domaine.

Mais que d'immeubles, uniques en leur genre ou exprimant collectivement une certaine idée humaine du milieu urbain, ont disparu dans l'indifférence générale!

Dès 1912, d'ailleurs, on démolissait le Couvent des Soeurs de la Congrégation, dans le Vieux Montréal, pour prolonger le boulevard Saint-Laurent.

Selon l'architecte Luc d'Iberville Moreau, historien de l'art, avant les années 1960, "il y eut certes d'énormes abus, mais c'était presque toujours accidentel. Depuis il y a tant de choses qui disparaissent qu'on ne sait plus par où commencer".

Personne ne tient un registre des disparitions de ce genre. Poursuivant sa série intitulée "Il était une fois, Montréal", Jacques Benoit, établit aujourd'hui une liste, longue certes mais nullement exhaustive, des naufragés.

Ne se limitant qu'au centre-ville, où le phénomène est le plus marquant, il jette de rues infirmes, où de belles maisons ont été rasées pour faire place aux parkings et aux édifices en hauteur, et où nombre de ces "nouveaux" immeubles présentent déjà l'allure de taudis.

Il parle de la rue Sherbrooke, "la plus belle artère résidentielle du Québec et du Canada", en voie de "canyonnisation", comme le boulevard Dorchester, livré aux véhicules, déserté des piétons, bordé de gratte-ciel, de terrains vagues et de parkings.

Comme le phénomène est général, l'architecte Edouard Clerk lance un avertissement. "On n'avance pas, on décroît. On essaie d'imiter New York; on en souffrira comme en souffre New York".

— pages A 8 et A 9



photo Paul-Henri Talbot, LA PRESSE

Cette photo de la rue Sherbrooke (à gauche) et du boulevard de Maisonneuve (à droite), en regardant vers l'est, illustre on ne peut plus clairement le bouleversement radical du centre de la ville : jusqu'à il y a 15 ans, 10 ans même, tous les immeubles de ce secteur étaient à l'échelle réduite.

"The October Crisis" Tout n'a pas été dit

par Louise COUSINEAU

Tout n'a pas été dit dans "The October Crisis", présenté hier soir au réseau anglais de Radio-Canada. Entre le rapport de recherches que l'on a remis aux journalistes et l'émission présentée à l'écran, il y a certaines omissions qui peuvent donner à penser que la CBC a censuré certains points. Voici une partie des faits qu'on a laissés tomber durant ce reportage de deux heures et demie.

- La liste des personnes arrêtées en vertu de la Loi des mesures de guerre a été approuvée par Gérard Pelletier à Ottawa, Julien Chouinard (secrétaire de cabinet de Bourassa) à Québec et par Michel Côté (avocat de la ville de Montréal et fondateur de l'escouade anti-émeute) à Montréal.
- Après s'être séparée du groupe de Paul Rose, la cellule Libération dirigée par Jacques Lanctôt a quitté la maison de la rue Armstrong à Saint-Hubert parce qu'elle était convaincue que la police connaissait cette adresse, qui avait servi de lieu de rencontre aux deux cellules au cours de l'été précédent.
- La police avait des informations qui avaient servi à empêcher deux enlèvements avant celui de James Cross.
- C'est grâce à un informateur que la police a repéré la ferme de Saint-Luc de Michel Viger où étaient cachés les frères Rose et Francis Simard.
- Plusieurs ministres fédéraux ignoraient l'existence du Centre d'opérations stratégiques (SOC) qui se rapportait directement à Pierre Elliott Trudeau, à Marc Lalonde ou à Jean Marchand.
- Le premier médecin qui a examiné le cadavre de Pierre Laporte, le Dr Guy Prévost, a déclaré qu'il a fallu deux hommes pour tuer le ministre.

Les journalistes qui ont eu accès à ce document de recherche l'ont reçu à l'issue du visionnement de l'émission organisée samedi matin à l'édifice de Radio-Canada à Montréal. Ils n'ont pas eu le temps de le lire sur place puisque le visionnement a été tout de suite suivi d'une conférence de presse donnée par le réalisateur de l'émission, Mark Blandford.

Une des questions posées à Blandford lui demandait s'il croyait en la nécessité d'une enquête publique sur les événements d'octobre.

Blandford a répondu : "Je serais curieux qu'on fasse la lumière sur les points suivants : la mort de Laporte, la liste des arrestations et les rapports entre la police et les politiciens".

LA PRESSE a reparlé à Mark Blandford hier soir au téléphone. Si certains détails ont été supprimés, dit-il, c'est qu'il a fallu couper dix minutes de l'émission.

Il a ajouté, avec force : "S'il y avait eu de la censure, j'aurais été le premier à gueuler et à donner ma démission".

• Autres informations en pages A 12 et C 1

Un projet Deux ministères de l'Éducation

par Mariane FAVREAU

QUEBEC — Il est encore trop tôt pour savoir si le Québec aura désormais deux ministères de l'Éducation mais cette division est actuellement envisagée à Québec.

Des deux ministères de l'Éducation, l'un se consacrerait à l'éducation obligatoire (élémentaire et secondaire), l'autre à l'éducation post-secondaire (collégiale et universitaire).

C'est ce qu'a confirmé le ministre Raymond Garneau après avoir pris la parole devant les congressistes de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec (FCSCQ), samedi après-midi, à qui il a glissé un mot de la réorganisation du ministère.

C'est ainsi que, sans consacrer officiellement l'existence de deux ministères de l'Éducation parallèles, la nomination de M. Bernard Lapchelle

comme ministre d'Etat à l'Éducation accentue la division interne qui existait déjà.

Il exercera effectivement les responsabilités d'un ministre de l'Éducation pour l'enseignement collégial, l'enseignement supérieur, l'éducation des adultes, les prêts et bourses aux étudiants. Il a donc tous pouvoirs de signer les documents, de défendre ses crédits à l'Assemblée nationale, de répondre de ses politiques.

De son côté, le ministre Garneau, ministre de l'Éducation en titre, se réserve l'enseignement élémentaire et secondaire, et les prérogatives généralement attachées à son rôle. C'est de lui, par exemple, que relève le Conseil supérieur de l'éducation.

Mais le ministre Garneau avoue que l'Éducation est une vaste machine, impliquant des personnels nombreux et des préoccupations diversifiées.

D'où la tendance (qui ne serait pas récente) de songer à diviser effectivement le ministère en deux entités différentes, un peu sur le modèle de ce qui existe, explique-t-il, en Ontario, en Alberta et dans d'autres pays, notamment la France.

Déjà, sous le ministre Cloutier, le ministère de l'Éducation avait subi une réorganisation administrative, deux sous-ministres adjoints étant respectivement responsables au ministre des deux niveaux d'enseignement. Le maintien de cette unité organique (un seul ministre) est-il préférable à la sécession dans une perspective de planification et d'orientation? M. Garneau se dit pour l'instant ouvert aux avis et opinions.

D'autre part, M. Garneau a fait part aux commissaires d'école d'une hypothèse de réorganisation des services ministériels pour les niveaux élé-

mentaire et secondaire. Trois directions générales regrouperaient l'ensemble des activités pour ces secteurs : celle du développement pédagogique, celle de l'administration et celle des réseaux.

Cette dernière direction serait l'interlocuteur central du ministère auprès des commissions scolaires. Elle serait le lieu de rencontre des politiques et priorités provinciales et de celles de chaque commission scolaire à propos de l'enseignement, des budgets de fonctionnement, des programmes de construction.

Enfin, toujours dans le domaine des structures et de l'organisation, M. Garneau étend jusqu'à la fin février la période de consultation sur un document envisageant un nouveau mode de gestion décentralisée de l'éducation.

mini-loto		super-loto		2000 Berri (Angle Ontario)		Tirage 24 octobre 75	
VENDREDI 24 oct. 75 Tirage 30				Montréal Qué. H2L 4N5, Tél.: 873-5350-53		759,390 BILLETS VENDUS 3,011 GAGNANTS \$993,150 EN PRIX	
31 Séries émises — 90,000 chacune		LE PREMIER NUMÉRO COMPLET	4 3 4 3 5 5	GAGNE \$200,000.	LE DEUXIÈME NUMÉRO COMPLET	4 5 0 3 7 5	GAGNE \$100,000.
POSSIBILITÉ DE: 31 GAGNANTS DE \$5,000.		8 BILLETS SE TERMINANT PAR	3 4 3 5 5	GAGNE \$10,000.	1 BILLET SE TERMINANT PAR	5 0 3 7 5	GAGNE \$500.
7618 248 GAGNANTS DE \$500.		71 BILLETS SE TERMINANT PAR	4 3 5 5	GAGNE \$2,000.	39 BILLETS SE TERMINANT PAR	0 3 7 5	GAGNE \$100.
618 2511 GAGNANTS DE \$100.		667 BILLETS SE TERMINANT PAR	3 5 5	GAGNE \$400.	712 BILLETS SE TERMINANT PAR	3 7 5	GAGNE \$50.
					LE TROISIÈME NUMÉRO COMPLET	8 5 7 2 3 2	GAGNE \$50,000.
					8 BILLETS SE TERMINANT PAR	5 7 2 3 2	GAGNE \$500.
					73 BILLETS SE TERMINANT PAR	7 2 3 2	GAGNE \$100.
					678 BILLETS SE TERMINANT PAR	2 3 2	GAGNE \$50.
							LE QUATRIÈME NUMÉRO COMPLET
							7 5 1 3 9 0
							GAGNE \$25,000.
							5 1 3 9 0
							GAGNE \$500.
							1 3 9 0
							GAGNE \$100.
							3 9 0
							GAGNE \$50.

Sondage CROP: on est insatisfait du gouvernement libéral Le PQ en tête et la troisième force suscite un grand intérêt

En plus de démontrer que l'insatisfaction des Québécois à l'endroit du gouvernement Bourassa continue de s'accroître au profit du Parti québécois qui détient maintenant la cote de popularité des électeurs du Québec avec 28,8 pour cent des intentions de vote contre 24 pour cent pour le Parti libéral, le sondage CROP publié hier dans l'hebdomadaire "Le Dénicheur" révèle que l'électorat accorde maintenant une grande importance à la création d'une troisième force politique au Québec.

Un peu plus du tiers de la population québécoise souhaite en effet l'émergence d'une troisième force dans l'arène politique québécoise et c'est l'ancien ministre de la Justice et de l'Éducation dans le cabinet Bourassa, M. Jérôme Choquette, que l'on préférerait voir à la tête de cette formation politique.

D'après le sondage, l'idée d'une troisième force politique est particulièrement répandue en milieu anglophone.

On note toutefois qu'elle ne dépasse pas aux partisans libéraux et péquistes qui souscrivent à cette idée dans des proportions presque identiques: 37 pour cent pour les libéraux et 36 pour cent pour les péquistes.

Parrallèlement, on constate que ce sont les anglophones qui sont les moins satisfaits du gouvernement Bourassa (66,1 pour cent des personnes interrogées) alors que le pourcentage



M. René LÉVESQUE

d'insatisfaction est légèrement inférieur chez les francophones avec 63,1 pour cent. Les anglophones demeurent néanmoins l'élément le plus fidèle au gouvernement libéral de M. Bourassa puisque au niveau des intentions de vote ils supportent le Parti libéral dans une proportion de 36,1 pour cent contre 22 pour cent pour les francophones.

C'est le Parti québécois qui est le



M. Robert BOURASSA

plus populaire en milieu francophone où il recueille 32,3 pour cent des intentions de vote.

Le Parti créditiste et l'Union nationale se situent loin derrière avec respectivement 8 pour cent et 5,6 pour cent des intentions de vote.

Notons par ailleurs que le tiers des 703 répondants étaient indécis au moment du sondage.

Le sondage révèle en outre que la popularité du chef libéral est en baisse alors que celle du Parti québécois est ascendante. MM. Bourassa et Lévesque se trouvent actuellement ex aequo sur le plan de la popularité avec 25 pour cent de la faveur populaire. En 1973, l'image de M. Bourassa était toutefois meilleure dans la



M. Jérôme CHOQUETTE

naire. En effet, à l'automne 1974, les intentions de vote de l'électorat accordaient 28 pour cent de voix au PQ. Un an plus tard, ce pourcentage est à peu près le même: 28,8 pour cent.

La dégringolade du Parti libéral, dont la popularité a baissé de 5 pour cent en un an, passant de 29 pour cent à 24 pour cent, s'est faite au profit du PQ, certes, mais la ventilation des intentions de vote profite davantage aux créditistes et unionistes qu'aux péquistes. Le tableau ci-contre révèle en effet que ce sont ces deux partis qui voient leurs pourcentages augmenter de 2 pour cent dans chaque cas alors que le PQ recueille un peu moins de un (1) pour cent des intentions de vote perdues par les libéraux.

Intention de vote

Sondage IQOP 1974		Sondage CROP 1975	
Parti Libéral	29 p. cent	Parti Libéral	24 p. cent
Parti Québécois	28 p. cent	Parti Québécois	28,8 p. cent
Parti Créditiste	5 p. cent	Parti Créditiste	7,3 p. cent
Union Nationale	5 p. cent	Union Nationale	7,1 p. cent
Ne savent pas	16,5 p. cent	Ne savent pas	19,1 p. cent
Ne répondent pas	11 p. cent	Ne répondent pas	8,5 p. cent
Aucun	5,5 p. cent	Aucun	5,1 p. cent

population puisque les sondages lui accordaient 37 pour cent de la faveur populaire contre 18 pour cent seulement pour M. Lévesque.

Ce sondage est certes réjouissant pour le Parti québécois, lequel est maintenant plus populaire que son rival libéral. Cependant, si on compare les résultats de ce sondage avec celui de l'IQOP, réalisé en automne 1974 pour LA PRESSE, on constate qu'il s'agit d'une popularité station-

Trudeau: on pourrait recourir à des mesures plus sévères

TORONTO (d'après CP) — Le gouvernement fédéral pourrait recourir à des mesures plus sévères pour assurer le succès des contrôles des prix et salaires si les restrictions volontaires s'avèrent inefficaces, a déclaré hier le Premier ministre Trudeau.

Le chef du gouvernement fédéral, qui était interviewé sur les ondes de la station radiophonique CFRB, a rappelé que le programme anti-inflationniste annoncé le jour de l'Action de Grâce demeurerait en vigueur durant trois ans.

"Mais nous maintiendrons des mesures autoritaires plus longtemps", si les Canadiens ne sont pas disposés à mettre le volontariat en pratique, a-t-il dit.

Interrogé au sujet du refus possible de certains syndicats de se plier aux contrôles, M. Trudeau a répondu: "Nous mettrons quelques dirigeants syndicaux en prison pour trois ans et les autres ne tarderont pas à comprendre".

Selon M. Trudeau, beaucoup de gens, prévoyant la détérioration de l'inflation, tentaient de se protéger en réclamant et en obtenant de fortes hausses salariales.

Les syndicats ont réclamé le contrôle des prix pendant plusieurs années, a-t-il dit, mais ils disent maintenant craindre que ne soit inefficace.

Il a déclaré que le gouvernement avait espéré que l'inflation se corrige toute seule, "mais bien de gens n'ont pas joué le jeu de cette façon".

Si le gouvernement avait introduit des contrôles pour une durée de 12 ou 18 mois, il n'aurait pas "liquidé les espérances inflationnistes" et ces contrôles auraient probablement échoué.

Parce qu'il n'y a pas de restriction de leurs demandes, les gens les auraient simplement retardées, a expliqué M. Trudeau.

Garneau propose plus de rigueur pour un meilleur enseignement

par Marlene FAVREAU

QUEBEC — Après les enseignants et les commissaires d'école, le ministre de l'Éducation fait, lui aussi, de "la qualité de la formation dans nos écoles" son objectif principal.

M. Raymond Garneau l'a déclaré dans son premier discours public comme ministre de l'Éducation en présence des congressistes de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. Relativement prudent et avouant la connaissance imparfaite qu'il a encore de tous les dossiers, le ministre a cependant exposé sommairement ses couleurs: plus de rigueur et de précision sur les contenus de formation et réajustement des dépenses.

Le ministre estime que la qualité de formation réclamée par les parents "implique non seulement l'acquisition de connaissances mais également la formation de l'esprit au raisonnement et à l'analyse, la discipline intellectuelle et la discipline tout court".

Pour assurer cette qualité, il compte mettre l'accent sur les objectifs pédagogiques, mieux préciser les contenus essentiels de formation et assurer une meilleure cohérence des contenus.

Il souligne sa volonté d'être plus exigeant, plus rigoureux, plus explicite quant aux contenus de formation et quant à l'évaluation de cette formation. Les programmes-cadres, par exemple, devraient être plus précis que dans le passé et assortis de guides d'implantation plus nombreux et complets.

Mais cette recherche d'une plus grande qualité de l'enseignement n'ira pas nécessairement de pair avec une hausse inconditionnelle des budgets consacrés à l'éducation. "L'on peut aussi, avec plus de discernement et plus de difficultés, bien sûr, réexaminer de plus près la façon dont nous disposons de nos ressources actuelles."

"Je ne parle pas de réduction de dépenses, précisera M. Garneau aux journalistes, mais de réduction de croissance." Comment M. Garneau ministre de l'Éducation convain-

crat-il M. Garneau ministre des Finances des besoins du premier ministre? C'est une dynamique qui se joue d'abord au sein du gouvernement, explique-t-il, où les politiques adoptées sont avant tout des politiques gouvernementales.

La solution Garneau

Les commissaires et cadres des commissions scolaires ont accueilli avec sympathie leur nouveau ministre dont les propos simples, peu alambiqués sur les objectifs de l'école, la décentralisation et la réorganisation ministérielle coïncident assez avec leurs propres préoccupations.

Curieusement, ce n'est qu'à la période des questions, alors qu'il justifiait ce qu'il est convenu d'appeler "la solution Garneau" dans le conflit linguistique de Saint-Léonard que des applaudissements d'une partie de la salle ont appuyé ses propos.

"Il fallait faire preuve de compréhension pour des gens qui n'étaient pas au courant des changements de la loi (sic) et permettre à tout un groupe d'immigrants de croire à notre bonne foi", a-t-il expliqué en rappelant le contexte "évolutif et non statique" de la question linguistique.

La majorité des questions ont d'ailleurs porté sur la langue, l'une signalant le retard du ministère de l'Éducation par rapport à toutes les autres instances d'enseignement quant à l'urgence d'une francisation réelle dans ce secteur.

"Seule l'histoire vous dira qui était le plus francophone et avait le plus raison, a répliqué M. Garneau. Il faut faire évoluer les mentalités et il serait peut-être dommageable de prendre les gens de front."

Aux journalistes, M. Garneau assurera plus tard que "selon l'interprétation que nous nous faisons de la société québécoise et de la majorité francophone, la solution adoptée ne va pas à l'encontre des vœux de cette majorité. Si le gouvernement se trompe dans la lecture du sentiment populaire, il est alors dans une situation délicate."

LA MÉTÉO

Un creux frontal reliant deux dépressions, l'une centrée près de Frobisher Bay et l'autre au large des Carolines, en longeant les côtes du Labrador et le littoral est de l'île d'Anticosti, progresse lentement vers l'est.

Ce front froid, accompagné de nuages et d'averses, s'approche du nord-ouest de la province et les nuages poursuivront leur route vers le sud, touchant en soirée, aujourd'hui, la vallée du Saint-Laurent.

L'ouest du Québec profite par contre du temps ensoleillé grâce à une crête reléguée à une zone de haute pression centrée sur l'Indiana.

Le dégagement commencera par le Nord-Ouest québécois, demain, pour le reste de la province.

à Montréal

AUJOURD'HUI
Minimum : 2 — Maximum : 14
Ensoleillé

DEMAIN
Nuageux

au Québec

REGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	-2	10	Nuageux avec averses	Dégagement
Outaouais	2	14	Génér. ensoleillé	Nuageux
Laurentides	0	10	Nuageux avec averses	Dégagement
Cantons de l'Est	0	12	Génér. ensoleillé	Nuageux
Mauricie	-2	10	Nuageux avec averses	Dégagement
Québec	0	12	Génér. ensoleillé	Nuageux
Lac-Saint-Jean	0	12	Génér. ensoleillé	Nuageux
Rimouski	-3	12	Génér. ensoleillé	Nuageux avec averses
Gaspésie	-3	12	Génér. ensoleillé	Nuageux avec averses
Baie-Comeau	-3	12	Génér. ensoleillé	Nuageux avec averses
Sept-Îles	-3	12	Génér. ensoleillé	Nuageux avec averses

au Canada

Colombie Britannique	Aujourd'hui	Vancouver	Min.	Max.
Alberta	Averses	Edmonton	-2	-2
Saskatchewan	Neige	Regina	-3	0
Manitoba	Neige	Winnipeg	-4	2
Ontario	Ensoleillé	Toronto	9	15
Nouveau-Brunswick	Ensoleillé	Fredericton	1	13
Nouvelle-Écosse	Ensoleillé	Halifax	5	14
Île-du-Prince-Édouard	Ensoleillé	Charlottetown	3	14
Terre-Neuve	Nuageux	Saint-Jean	8	12

si vous partez

Aux Etats-Unis								
	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	47	62	Chicago	46	62	Nlle-Orléans	64	79
Washington	51	68	San Francisco	51	59	Miami	69	85
Boston	49	57						

Vers les capitales

Amsterdam	—	6	Londres	—	10	Stockholm	—	13
Athènes	—	17	Le Caire	—	26	Sydney	—	14
Berlin	—	5	Lisbonne	—	19	Tokyo	—	13
Bruxelles	—	7	Madrid	—	17	Tunis	—	22
Casablanca	—	19	Moscou	—	6	Vienne	—	11
Genève	—	8	Paris	—	8	Varsovie	—	6
Hong Kong	—	25	Rome	—	19			

Vers les plages

Acapulco	25	32	Bermudes	24	27	Nassau	20	29
Mexico	13	26	Barbade	22	29	Rio de Janeiro	24	—

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seul le Presse Canadienne est autorisé à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations ou illustrations de LA PRESSE sont également réservés. "Copies de la deuxième partie — Enregistré sous le numéro 1409, Part de l'union postale."

TARIFS D'ABONNEMENTS		285-7272
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1 40	285-7070
Lundi au vendredi	\$1 25	285-7030
Samedi seulement	0 50	285-7100

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		285-7383
par porteur:		
Lundi au samedi	\$16 80 \$33 60 \$67 20	
Lundi au vendredi	\$15 00 \$30 00 \$60 00	
Samedi seulement	\$13 00 \$26 00	

par courrier:		
Lundi au samedi	\$28 60 \$57 20 \$114 40	
Lundi au vendredi	\$21 45 \$42 90 \$85 80	
Samedi seulement	\$10 01 \$20 02 \$40 04	

* Minimum de 26 semaines

Côte-Nord, par avion, 0 50

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi: 9h à 16h)

285-6911

INFORMATION GÉNÉRALE		285-7272
REDACTION		285-7070
EDITORIAL		285-7030
PROMOTION		285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL		285-7383

PETITES ANNONCES		285-7111
Commandes		285-7205
Pour changer ou annuler		285-7205

GRANDES ANNONCES		285-7300
Détailants		285-7306
National, Télé-Presse, Vacances, voyages		285-7320

COMPTABILITÉ		285-6892
Grandes annonces		285-6901
Petites annonces		

En forme pour l'automne...

VIC TANNY



OFFRE SPÉCIALE D'INTRODUCTION

\$5

1 MOIS



PROGRAMME DE MISE EN FORME POUR L'AUTOMNE

Offert pour un temps limité seulement!

Découvrez santé, plaisir et détente... dans le monde merveilleux de Vic Tanny

Les activités de plein air cet été sont déjà chose du passé. Il est temps de vous mettre en forme pour l'automne, avant de renouveler votre garde-robe. Hommes ou femmes, n'oubliez pas que... peu importe le vêtement, l'important c'est... ce qu'il y a dedans. Pour \$5 seulement, vous pouvez voir L'AUTOMNE EN BEAUTÉ grâce à un programme de mise en forme Vic Tanny, d'une durée de 1 mois. Vous pourriez profiter de tous les avantages du club pendant un mois entier, tout comme les membres ordinaires. Les moniteurs de Vic Tanny vous traceront un programme personnel de mise en forme, qui vous aidera à perdre les livres et les poudres superflus aux endroits importants! Prenez la résolution de perdre de 5 à 12 livres et de 2 à 5 pouces à la taille, aux hanches, aux jambes et aux cuisses, à la manière agréée de Vic Tanny, avec un guide alimentaire et les appareils d'exercice et d'effortement exclusifs à Vic Tanny. Ensuite vous pourrez vous offrir un bain tourbillon chaud à effet de massage, un bain de vapeur, une baignade rafraîchissante dans la piscine tropicale et un bronzage dans la salle solaire California... vous vous découvrirez ainsi une vitalité et un charme nouveaux grâce à Vic Tanny.



OFFREZ-VOUS LA GAMME LA PLUS COMPLÈTE D'AVANTAGES SANTÉ/BEAUTÉ AU CANADA:

- Piscine tropicales
- Bains tourbillon chauds
- Salles de mise en forme avec moquette
- Pistes de course*
- Aménagement esthétique
- Bains sauna scandinaves
- Bains de vapeur turcs
- Courts de squash*
- Salles d'inhalation eucalyptus
- Salles solaires à l'ultra violet "California"
- Massages professionnels
- Examen physique*
- *Non offert dans certains clubs

8 CLUBS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

COMMUNIQUEZ AVEC LE PLUS PRES DE CHEZ VOUS

Place Bonaventure	866-3992	Longueuil, Place Desormeaux	651-7770
Centre commercial Rockland	341-3810	Montréal-Nord, Place Bourassa	326-8240
Centre commercial Côte-Saint-Luc	482-7415	Ville LaSalle, Place Newman	366-9080
Chomedey 1278, boul. Labelle	687-1916	Mail West Island	683-2130

CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS



Le port de Montréal, tel que les autorités de la ville de Montréal voudraient le voir, dans ses grandes lignes. Les constructions sont réduites au minimum et revalorisent la rue de la Commune.

On ne s'entend pas sur le réaménagement du port mais on continue le remblayage

par Jean-Pierre BONHOMME

Le gouvernement fédéral a opposé une fin de non recevoir, aux demandes pressantes de divers corps publics et privés qui cherchent à faire cesser les travaux entrepris par le Conseil des ports nationaux pour transformer les grands quais, au pied de la place Jacques-Cartier, dans le cœur institutionnel de la ville, en un immense port de transbordement de containers.

La décision gouvernementale a été annoncée dans une récente lettre que le ministre fédéral des Transports en poste, M. Jean Marchand, a adressée à son collègue des Affaires indiennes et du nord canadien, M. Judd Buchanan. Ce dernier avait réclamé en juin que le ministère fédéral responsable du Conseil des ports fasse cesser les travaux afin que le gouvernement puisse "évaluer les conséquences et déterminer les solutions possibles" en regard du réaménagement du port montréalais.

On sait que la ville de Montréal, la Communauté urbaine de Montréal, l'administration du port de Montréal et le ministère fédéral des Affaires urbaines ont des opinions divergentes sur la vocation du territoire qui borde le fleuve dans la plus vieille partie de la métropole, précisément au lieu du premier établissement des colons. Le déplacement vers l'est de l'activité portuaire a récemment porté les autorités responsables à imaginer un réaménagement des berges tenant compte du désir généralisé des Montréalais de reprendre contact avec leur grand cours d'eau.

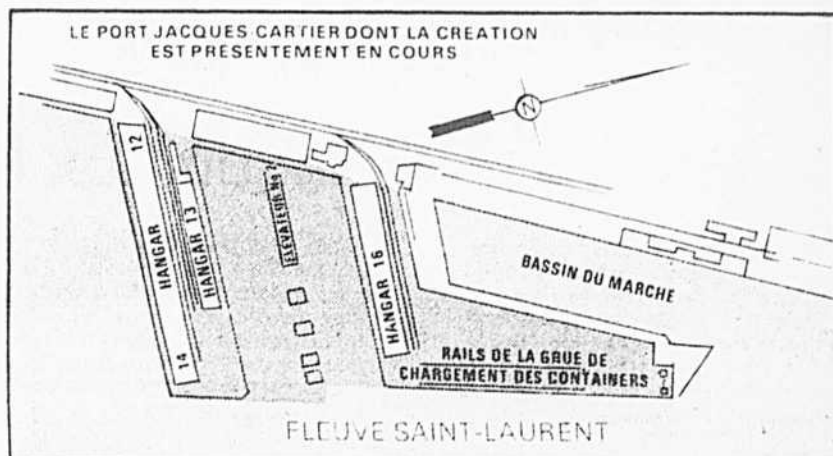
L'administration du port de Montréal, c'est le nom du corps constitué de 14 personnes agissant à Montréal pour le compte du Conseil des ports nationaux, pour sa part, prendra position demain, mardi, sur un projet fédéral de réaménagement conçu par la Société générale des systèmes urbains. Ce projet, dont les grandes li-

gnes ont été rendues publiques par Radio-Canada le trois septembre dernier, est une conception "à forte teneur urbaine" selon les paroles mêmes de ses auteurs. Il a été financé à parts égales par le ministre fédéral responsable des Affaires urbaines et le siège social du Conseil des ports nationaux à Ottawa. Selon des indications une somme de \$100.000 a été consacrée à la réalisation de ces plans. Par ailleurs, les dirigeants de la ville de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal estiment que le port montréalais devrait être réaménagé en un parc linéaire en restreignant le développement domiciliaire à la seule partie ouest du port, c'est-à-dire plus près de la sortie du canal Lachine.

L'exécutif de la ville de Montréal, pour sa part, a adopté cet été une attitude de principe qui annonce l'intention de la ville de Montréal de contribuer à la réalisation d'un parc "entière-

ment axé sur les retrouvailles avec l'eau; un parc à architecture minimale, fondue dans le traitement du sol, dans la bande qui longe la rue de la Commune, un parc dont l'équipement serait développé sur la thématique de l'eau: quais de promenade, canaux, fleurs et oiseaux aquatiques, piscine, pêche à quai, point d'embarquement vers les îles du fleuve (avec la poursuite éventuelle du projet "un fleuve un parc"). L'essentiel de l'effort d'aménagement devra porter sur une "résurrection de la nature sur le rivage".

A l'heure actuelle, le Conseil des ports nationaux procède à la réalisation de son projet de port de containers en ne tenant absolument pas compte des considérations sociales évoquées plus haut. Le projet actuellement en cours prévoit le remplissage de 15 acres de bassin entre les quais Victoria et Jacques Cartier par le dépôt de 1.300.000 verges cubes de



Le port actuel devant la place Jacques-Cartier, soit le lieu du premier établissement des colons. Dans la partie foncée l'on aperçoit l'espace nouveau créé par le remblayage. A gauche le Conseil fédéral des ports a l'intention de poursuivre d'autres travaux semblables.

matériaux. Le remblayage du fleuve est très avancé actuellement et il a procédé d'une façon accélérée l'année dernière. Cette année, un contractant, la compagnie "Les Mir", construit un mur de béton reliant le bout des deux grands quais. Une partie importante des matériaux est fournie des travaux d'excavation du métro.

C'est en vertu de son autorité sur la création des parcs fédéraux que le ministre Buchanan a voulu faire cesser les travaux. D'autres organismes gouvernementaux, tel le ministère provincial du tourisme, de la chasse et de la pêche pourraient avoir un intérêt en la matière mais ils ne l'ont jusqu'à maintenant pas manifesté.

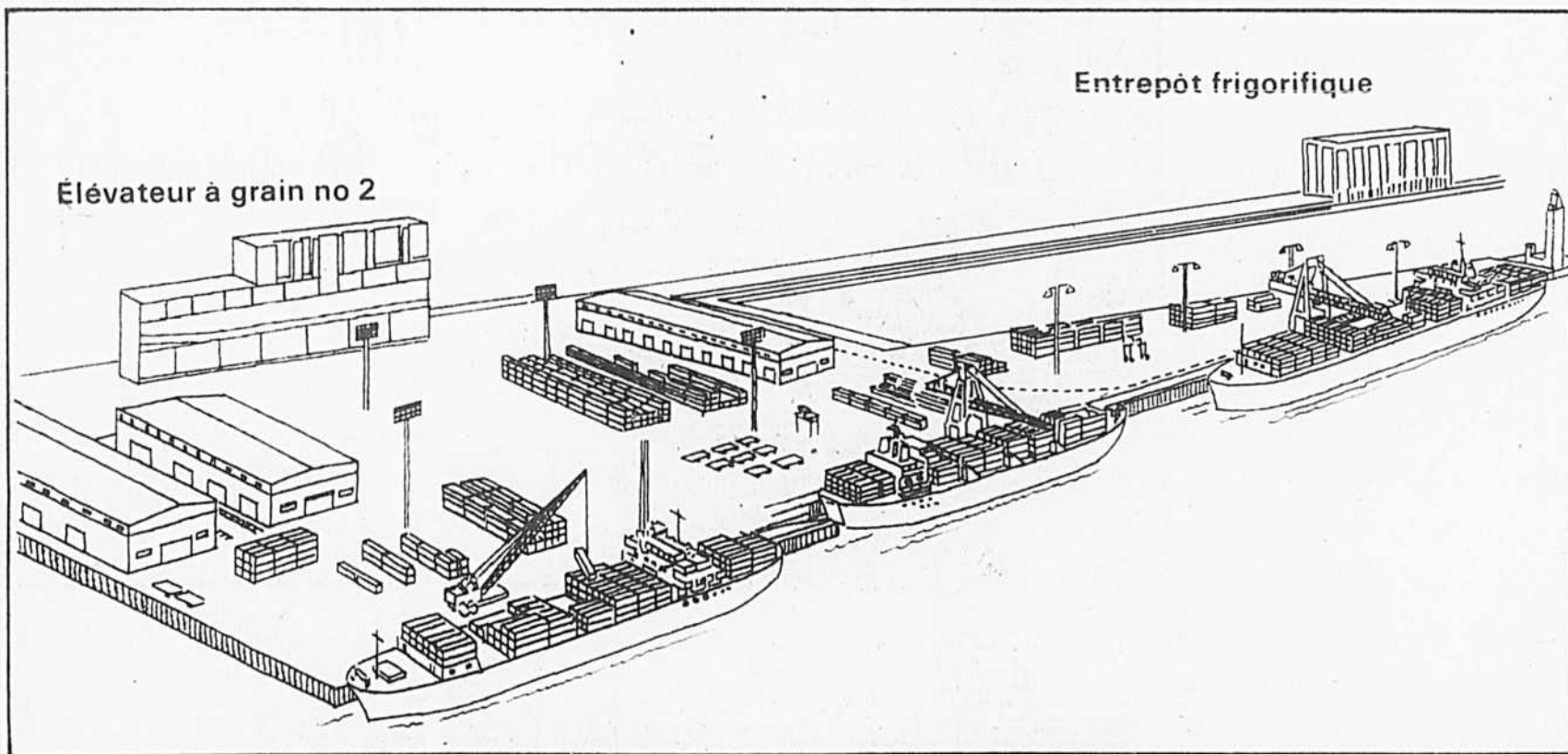
Le projet de réaménagement du port est un sujet où il n'est pas difficile de souligner des contradictions. En effet, la municipalité de Montréal qui s'oppose actuellement à la construction du port des containers et au projet de rénovation du ministère fédéral des Affaires urbaines a elle-même accordé des permis de construction et la Communauté urbaine a quant à elle permis que les matériaux de construction provenant du métro soient déposés dans le fleuve. Il paraît toutefois que ces décisions ont été prises à la lumière de promesses faites par l'administration du port de

permettre un accès des citoyens au fleuve. Les urbanistes municipaux, pour leur part, estiment qu'une fois les travaux de remblayage terminés le Conseil des ports sera très tenté de se servir, comme prévu, de l'espace nouveau pour le transbordement des containers.

Sur les quatorze membres de l'administration du port il s'en trouve deux qui représentent les corps municipaux. Il s'agit de MM. Aime Desautels, directeur de l'urbanisation de la Communauté urbaine, et Yvon Lamarre, vice-président de l'exécutif de la ville de Montréal. Ceux-ci siègent toutefois depuis peu à titre personnel.

M. Desautels souhaite quant à lui que le port de Montréal devienne vraiment ouvert aux citoyens de Montréal et il estime qu'on ne doit pas y construire des habitations en trop forte densité. Pour lui, il y aurait justement lieu de construire des habitations à l'intérieur des murs du Vieux-Montréal pour lui donner vie et ne pas le laisser se transformer en ghetto pour touristes.

Dans sa décision de principe la ville de Montréal, enfin, note que le projet de transformation des autorités fédérales n'a pas été aussi orienté "en faveur de la restitution du littoral au public qu'en faveur d'une rentabilisation du sol".



Le Conseil des ports nationaux procède actuellement au remplissage entre les quais Jacques-Cartier et Victoria, afin de créer un espace neuf de 25 acres pour la transbordement des containers. Les urbanistes estiment que le trafic créé par ces nouveaux aménagements nuira au développement harmonieux du Vieux-Montréal.

Un complot terroriste en prévision des Jeux

La Gendarmerie royale du Canada enquête sur un complot ourdi par au moins 14 Canadiens d'origine arabe en vue d'aider des agents étrangers à perpétrer un acte terroriste aux Jeux olympiques de Montréal, en 1976.

C'est du moins ce que rapporte le quotidien torontois "Globe and Mail", dans un article exclusif où il précise que les suspects, connus de la GRC, sont domiciliés à Montréal, Calgary et Edmonton ainsi que dans les villes ontariennes de Toronto, Windsor, London

et Brantford, où ils ont été placés sous surveillance.

Le journal, qui cite des porte-parole fédéraux et des sources policières, indique cependant que les autorités ne disposent pas de preuves suffisantes pour procéder à des arrestations et porter des accusations.

Selon le quotidien, l'un des hommes clés du complot fut, pendant un temps, employé au COJO, où il avait accès aux renseignements confidentiels relatifs aux emplacements et dispositifs de sécurité.

*Pour la
promenade en toutes saisons*

Le studio de chaussures Lanoue
**VOUS PRÉSENTE SA NOUVELLE COLLECTION
AUTOMNE-HIVER:**

Un superbe assortiment de chaussures confortables et de bottes d'hiver pour tous les goûts. Vous y trouverez sûrement chaussure à votre pied.

Nous acceptons les cartes Charge et Master Charge.

Nous exécutons avec soin les ordonnances médicales.

HEURES D'OUVERTURE
Lundi: fermé
Mardi, mercredi et jeudi: de 9 h à 17 h 30 h.
Vendredi: de 9 h à 21 h. Samedi 9 h à 17 h.
1444 ouest, rue SHERBROOKE

**STUDIO DE CHAUSSURES
Lanoue
LIMITÉE**

G.A. OUMET, propriétaire
Tél.: 849-5023

"A ÉCOULER"
40 APALACHE AU PRIX DU GROS

Grandeurs variées de 17 à 31' Premiers arrivés! Premiers servis!

LES ROULOTTES MÉTROPOLITAINES

9130 LANGELIER TEL.: 324-5415
(nord métropolitain)
OUVERT SUR SEMAINE DE 9 à 9 SAMEDI: de 9 à 5. FERMÉ LE DIMANCHE

Date 24 octobre 1975

**PERFECTA
6/36**

**GROS LOT
\$111,173.30**
(REPORTÉ À LA SEMAINE PROCHAINE)

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE					
16	22	28	29	31	34
6 SUR 6	NOMBRE DE GAGNANTS 0	PRIX \$43,709.30		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 + 20	
5 SUR 6	18	\$39,337.20			
4 SUR 6	948	\$109,209.60			
5 SUR 6+	1	\$26,225.60			

MINI LOTO

**TIRAGE 30
VENDREDI 24 OCT. 75**

31 Séries émises- 90,000 chacune

POSSIBILITÉ DE:

31 GAGNANTS DE \$5,000.

248 GAGNANTS DE \$500.

2,511 GAGNANTS DE \$100.

éditorial

la presse

PAUL DESMARAIS

président du conseil d'administration

ROGER LEMELIN

président et éditeur

JEAN SISTO éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information

MARCEL ADAM éditorialiste en chef

La presse et la crise d'octobre

À l'occasion du cinquième anniversaire de la crise d'octobre la presse écrite et audio-visuelle reconstitue et analyse ce drame terrible où un diplomate britannique et un ministre québécois ont été kidnappés par le FLQ qui a épargné le premier et tué le second, où les autorités fédérales ont promulgué la loi des mesures de guerre, où des centaines d'innocents ont été emprisonnés au détriment de leurs droits civiques.

Cinq ans après cet événement, les informations que nous possédons n'expliquent pas tout parce que les principaux acteurs n'ont pas tout dit ce qu'ils savaient. Mais elles permettent d'affirmer avec une certaine assurance que cette histoire, née d'un fait divers qui a dégénéré en tragédie politique, n'est pas le fruit de savants complots, tant du côté fédéraliste que de la partie gouvernementale (comme le soutiennent certains), mais d'une succession d'erreurs s'engendrant les unes les autres et compliquant les choses en les aggravant, sans que la volonté des ravisseurs et des autorités y soit toujours le principal facteur.

Il est certain qu'un drame comme celui-là est le signe d'un profond malaise social. Tout a été dit là-dessus. Dans les reminiscences et les analyses que fait la presse écrite et audio-visuelle, on cherche à établir des responsabilités, on analyse l'action exagérée de la police et des pouvoirs politiques face à une entreprise criminelle dont on sait aujourd'hui qu'elle n'était le fait que d'une poignée d'exaltés qui se sont révélés des amateurs.

Alors comment expliquer que quelques terroristes piètrement organisés aient pu tenir en échec une force policière et armée de plusieurs milliers d'hommes, et exciter la population et les pouvoirs publics au point de faire commettre à ces derniers des erreurs de jugement qui paraissent aujourd'hui incroyables?

Peut-on expliquer cet étrange phénomène autrement que par le climat hystérique qui a existé durant ces semaines et qui a entraîné tout le monde dans les pires égarements? Ceux qui ont vécu cet événement ne peuvent se les rappeler sans éprouver encore, même après cinq ans, un malaise indéfinissable comme celui que l'on ressent après un cauchemar.

Ce qui me frappe dans l'analyse qu'en fait la presse, c'est le peu de cas qu'elle fait du rôle qu'elle y a joué. Comme si elle n'avait été qu'un témoin passif et non l'acteur actif qu'elle a été effectivement. Elle soupèse les actions de tous, sauf les siennes qui ont été à mon avis considérables et peut-être déterminantes.

Le commentateur de l'émission spéciale que Radio-Canada présentait hier soir au canal 6 sur la crise d'octobre a dit que très tôt cette affaire est devenue une guerre de propagande entre le FLQ et le gouvernement, rappelant qu'au début les ravisseurs préféraient utiliser les médias plutôt que de négocier par l'entremise d'un médiateur. On se souvient en effet que certaines stations de radio s'étaient instituées volontairement les boîtes aux lettres des ravisseurs (elles qui pourtant se scan-

dalisent quand les autorités policières sollicitent leur appui dans certains cas).

Quand on considère à quel point quelques exaltés ont pu, par des actions largement improvisées, provoquer un tel chaos, on ne peut pas ne pas mettre en cause le rôle de la presse. C'est par elle que la connaissance des événements arrive, c'est elle qui en donne la dimension sociale et la tonalité psychologique, c'est elle qui déclenche par le fait même des réactions émotives dans la population et en conséquence sur les gouvernants qui peuvent être entraînés à réagir sur le même registre quand l'opinion publique s'agite dangereusement.

Il y a une autre dimension du rôle de la presse durant la crise d'octobre qui, pour être plus réfléchi, a contribué néanmoins à aggraver la situation. Alors que l'opinion, inquiétée par le matriage radiophonique qu'elle subissait sans répit, se tournait vers les autorités, celles-ci ont vu leur tâche considérablement compliquée par tous ces analystes et commentateurs qui dès le début de la crise se sont mis à interpeller les autorités et à les conseiller, certains prônant la ligne dure, d'autres la ligne modérée. Alors que pour une fois la presse avait pour devoir d'être excessivement discrète et prudente, de peut-être même se taire temporairement puisqu'il y avait des vies humaines en jeu, elle s'est laissée aller à un bavardage cacophonique irresponsable qui a créé un climat enfiévré et engendré des erreurs en chaîne à tous les niveaux.

Dans ce qui n'était au début qu'un fait divers de nature criminelle qui appelait dans un premier temps une action strictement policière, la presse a joué le jeu du FLQ et en a fait immédiatement une affaire hautement politique qui a tout compliqué en mettant les autorités sur la défensive.

Or lorsqu'un tel climat existe dans une société, quand en plus les intellectuels, les étudiants et les activités politiques de tous poils se retournent contre l'Etat pour des motifs partisans qu'ils se réjouissent de voir servis par une odieuse entreprise terroriste, tous les jugements sont faussés et c'est être insensé que d'attendre des gouvernants des actions réfléchies et raisonnables dans un contexte où tout est exagération et folie.

La crise d'octobre devrait inciter la presse à se pencher moins sur le rôle des policiers et des hommes politiques et un peu plus sur elle-même et son action agitatrice en période de crise.

Marcel ADAM

N.B. — Dans mon éditorial de vendredi dernier le quatrième paragraphe comportait des erreurs typographiques. Je le reprends pour ceux qui n'ont pas reçu l'édition corrigée: "Le scepticisme des unions s'alimente du fait que la loi paraît contrôler avec plus de précision les salaires que les prix, et de la conviction que c'est d'abord la hausse du coût de la vie qui déclenche et détermine les réclamations salariales et non l'inverse."

M.A.

bloc-notes

Reprendre le dialogue aux Postes

Il ne faudrait pas qu'on s'acharne à laisser mourir le conflit des Postes. C'est une autre grève qui se fait sur le dos du public et le public, particulièrement dans la région de Montréal, a déjà été assez éprouvé.

Il est bien beau de rechercher les causes de l'échec des pourparlers antérieurs et de s'accuser mutuellement d'avoir provoqué l'arrêt de travail. Mais c'est un exercice qui ne conduit nulle part. Ce qui intéresse la population, c'est que les parties en présence renouent le dialogue interrompu et qu'on ne néglige rien pour en arriver à un règlement au plus tôt.

Bien sûr, il reste un grand nombre de questions en suspens. Mais elles n'ont pas toutes la même importance, loin de là. Pourquoi ne pourrait-on convenir de celles qui ont un caractère essentiel et s'engager, de part et d'autre, à remettre le service en place une fois qu'elles auront fait l'objet d'un compromis, quitte à ne signer la convention qu'après que toutes les clauses auront pu être parafées?

Le rapport Moisan n'a pas traité de tous les problèmes soulevés par les parties. Il a cependant abordé les principaux et les recommandations qu'il formule devraient être acceptées comme base de discussion.

Il y va, nous semble-t-il, de l'intérêt du syndicat d'adopter une attitude réaliste. Le rapport Moisan va plus loin que le gouvernement

etait prêt à aller au départ. L'administration Trudeau devrait donc être assez parcimonieuse au chapitre des concessions nouvelles. Elle se raidira assez normalement si le syndicat ne manifeste pas assez tôt qu'il est prêt à mettre passablement d'eau dans son vin.

Il ne faut pas oublier que certaines clauses normatives ont des implications financières considérables et qu'on ne saurait user de ce biais pour décrocher des gains qui iraient à l'encontre de la nouvelle politique salariale d'Ottawa.

Au fait, cette négociation constitue le premier test significatif des mesures d'austérité. On peut prendre pour acquis que le gouvernement fédéral sera particulièrement vigilant.

Le monde syndical est sûrement aussi conscient de ce fait. On sait que les grandes centrales entendent tout mettre en oeuvre pour casser cette politique. En tout cas, elles ont décidé de ne rien changer à leurs revendications, de faire, en somme, comme si elle n'existait pas.

Voudra-t-on se servir des postiers comme troupes de choc pour livrer cette bataille? On peut l'appréhender. En pareil cas, il est à craindre qu'on n'en arrive jamais à un règlement et que le service de la poste ne reprenne pas dans les jours qui viennent.

C'est aux chefs du syndicat des postiers à décider si leurs membres serviront de fer de lance. Ils

ont là une grave responsabilité à assumer, car, qu'on soit favorable ou non aux mesures d'austérité du gouvernement Trudeau, on imagine mal qu'il puisse accepter de les voir violées aussitôt après les avoir adoptées.

La bataille pourrait bien être assez inégale. Le public ne se posera pas beaucoup de questions. Il aura tendance à appuyer ses élus, voire à exiger d'eux qu'ils ramènent les postiers au travail par une loi d'exception.

L'affrontement peut être spectaculaire, mais qu'aura gagné le postier ordinaire si, après avoir sacrifié quelques semaines de salaire, il doit réintégrer ses fonctions à peu près aux conditions qui lui étaient offertes dans le rapport de conciliation?

Une grève prolongée n'affecterait d'ailleurs pas que le public et les postiers. Les facteurs et les camionneurs de la poste, mis à pied parce que devenus temporairement inutiles, devront apparemment se contenter de l'assurance-chômage. Ils feront partie de la majorité prise en otage.

Au fait, il pourrait bien n'y avoir que des perdants dans toute cette histoire si on ne cherche pas fébrilement un règlement à l'amiable avant qu'il ne soit trop tard. On ne demande pas au syndicat de faire des concessions déraisonnables, simplement de cesser de rêver en couleur.

Vincent PRINCE

LE PRINCE ET L'HÉRITAGE



Droits réservés

LETTRES

Réponse au professeur Robert Dobie

M. Dobie est Secrétaire général de l'Association provinciale des professeurs catholiques.

Cher monsieur,

Le 15 septembre 1975, à l'occasion d'une réunion organisée par l'Association libérale du comté de Robert Baldwin et à laquelle assistait le Premier ministre du Québec, monsieur Robert Bourassa, vous avez affirmé péremptoirement que monsieur Bourassa et le Parti libéral du Québec n'avaient pas tenu une promesse faite quelques semaines avant l'élection générale de 1973.

Selon vous, monsieur Bourassa aurait déclaré par écrit que le Bill 63 ne serait pas rappelé.

Après enquête sur l'origine et la nature du document nous sommes en mesure de préciser qu'une seule phrase se réfère au Bill 63 et se lit comme suit:

"Nous nous sommes opposés au retrait du Bill 63 tel que demandé par les trois partis d'opposition."

Cette affirmation est tout à fait vraie puisque de 1970 jusqu'à l'élection de 1973, le Parti libéral du Québec s'est opposé au rappel du Bill 63 chaque fois que l'un quelconque des partis de l'opposition l'a réclamé. Cependant, il me semble tout à fait erroné de vouloir interpréter ceci comme étant un engagement pour l'avenir.

En effet, ni monsieur Bourassa ni le Parti libéral du Québec n'ont jamais promis à l'occasion de la dernière campagne électorale que

le Bill 63 ne serait pas rappelé. Votre interprétation est donc tout à fait erronée.

Bien au contraire, monsieur Bourassa a déclaré publiquement, le 21 octobre 1973, lors d'une émission de télévision au réseau TVA (canal 10), en réponse à une question de monsieur Claude Ryan que le gouvernement se donnait comme toute première priorité une législation sur la langue. En outre le programme officiel du Parti libéral du Québec qui est le reflet de propositions émanant des militants du Parti reprend à son compte cette décision fondamentale comme en fait foi d'ailleurs le programme du Parti à la page 59, intitulé: "Un Nouveau Programme d'Action".

"La Commission Gendron a maintenant remis son rapport et, à la lumière de ses recommandations, l'équipe libérale verra à poser d'autres gestes concrets dans ce secteur vital pour l'avenir culturel des Québécois."

Concurremment, l'équipe libérale s'engage à développer un programme complet d'amélioration du statut du français sous les grands aspects fondamentaux suivants:

— plan de développement des langues qui vise à accélérer l'utilisation du français et à favoriser l'intégration des futurs émigrants dans le secteur francophone;

— intensification de la politique de promotion du français et adoption des mesures nécessaires pour

permettront d'atteindre ce but.

Mais ce qui est plus grave c'est que, lors de votre intervention, vous avez affirmé que la lettre à laquelle vous vous référez avait été écrite par monsieur Bourassa, alors que vous saviez très bien ayant ce document en votre possession qu'il portait seulement la carte d'un employé du bureau du Premier ministre en l'occurrence celle de monsieur Claude Trudel.

Il n'est pas dans les habitudes de monsieur Bourassa de se soustraire à ses responsabilités notamment en ce qui a trait à des déclarations faites par son personnel dans le cadre de leur fonction officielle. Monsieur Bourassa, bien au contraire, a toujours accepté l'entière responsabilité de tels gestes et est bien déterminé à maintenir ce principe d'autant plus que le document auquel vous vous êtes référé est tout à fait authentique. Vous avez donc mal interprété les faits lorsque vous affirmiez que la déclaration précitée avait été écrite par monsieur Bourassa.

En terminant, je tiens à réaffirmer combien sont essentielles une compréhension et une confiance mutuelle en ce qui concerne le débat sur la langue. Pour ce faire il est vital de s'en tenir aux faits et à la vérité et non aux interprétations ou aux insinuations. Voilà pourquoi j'ai tenu à clarifier ces différents points.

Le chef de cabinet, Benoît MORIN.

Au sujet d'un texte controversé

C'est vraiment déplorable de lire un article à la "UNE", sachant que cet article d'un auteur indiscret vient de coûter aux contribuables la jolie somme d'un million de dollars: "La sécurité d'un ministre tient à sa ceinture".

Si le journaliste M. Auger, de par sa fonction, apprend un secret d'Etat, je suis d'avis qu'il doit penser à son devoir de bon citoyen avant de pousser son professionnalisme au maximum, chose qu'il a faite par ses révélations à sensation dans son article sur les ceintures des ministres.

Par son manque d'éthique et de jugement élémentaire, M. Auger n'a rien accompli, exception faite du gaspillage d'un million de dollars qu'on avait investi pour la protection de nos élus. Avons-nous besoin d'une indiscrétion aussi dispendieuse?

Et dire que ce journaliste est à l'emploi d'un journal aussi pondéré que LA PRESSE, journal que je trouve juste et honnête dans la plupart de ses reportages.

M. Auger a-t-il vraiment besoin de se conduire comme un enfant à

qui on vient de confier un "secret" et qui va le colporter au premier venu pour pouvoir conserver son poste à votre journal?

M. Auger a écrit et révélé un fait classé "ultra secret" par les autorités de la Sûreté du Québec, fait qui a pour but de protéger des gens (et qu'on ne peut qu'approuver). Il se comporte en citoyen irresponsable et journaliste à sensation. Son geste ne peut être qu'irréfléchi. A-t-il besoin de se "vendre" (lire "prostituer") à ce point? Il a prouvé quoi... qu'il était incapable de garder un secret!

J'espère bien que M. Auger changera sa ligne de conduite, car à ces prix-là, de telles indiscrétions sont très dispendieuses pour le citoyen consciencieux.

Michel J.Y. SCOTT, Trois-Rivières

dénoncer? Si c'était "votre vie" qui était menacée, croyez-vous que les êtres qui vous sont chers apprécieraient une telle indiscrétion?

Ou je suis naïve ou alors je vous demande le pourquoi d'une telle indiscrétion.

Lise GROVE, Ville Saint-Laurent

NDLR. Ces informations étaient connues de bien des milieux depuis un bon bout de temps. Cette technique utilisée, à bon escient, par la police n'est pas une "découverte": elle existe depuis longtemps. Nous avons voulu montrer que la police, aujourd'hui, est mieux préparée. Enfin, qui peut ad hominem régler ce dilemme: où s'arrête le "secret d'Etat", où commence le droit du public à l'information?

S.V.P. LA PRESSE publie avec plaisir les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Elle se réserve le droit de les abréger au besoin et d'accorder priorité aux lettres dactylographiées.



Le couple: merveille ou... cauchemar

Un couple... vu par un divorcé.
C'est merveilleux si... les deux qui décident de vivre ensemble décident en même temps de vivre une intimité. Un coin perdu devient alors un refuge et un lieu de détente. Un logement vide devient le reflet des deux amoureux. La maison abandonnée devient l'ambition effrénée des amoureux d'en faire un château d'attraction. Leur amour rayonnera à travers cette demeure où se rencontreront l'intimité et la diversité.

Après la vie active, trépidante et sociale de tous les jours, après les courses et la vaisselle, après les sorties à la hâte, un ressourcement est nécessaire en commun. L'échange de tendresse et d'impressions, le dialogue qui conduit à une réflexion à deux sur le passé

et l'avenir de cette barque qui vogue au gré des flots (le destin), et qui n'est pas exempte des tempêtes (les autres) et des clairs matins (l'amour). Cette vie commune n'existe, selon moi, que pour savourer les ressemblances qui ont été au début de l'amour et que pour en arriver à une meilleure compréhension mutuelle. Bien sûr qu'il y a des différences... Elles y sont aussi au début... Et le couple les a comprises, les a cultivées ou les a réduites, selon ce que leur inspirait une attention chaleureuse des deux ou un réel désir d'échange, au lieu d'une opposition stérile.

Un couple... c'est terrible si... les deux n'ont rien décidé ensemble... s'ils se sont laissés vivre au gré du vent... s'ils n'ont pas convenu d'un

coin d'amour réservé et déterminé pour leurs ébats, si l'échange est presque nul et que le fossé entre les deux grandit continuellement à partir du moment où le dialogue ou l'échange a cessé d'exister.

À partir du moment où la fidélité a cessé d'être entendue, où le doute prend de plus en plus d'empire, où l'assistance l'un à l'autre prend la forme d'obligation, où l'éducation des enfants devient une charge fastidieuse, où les biens acquis en commun font l'objet d'une étude sérieuse et d'un inventaire serré, où le partage des connaissances est à sa plus mince expression, où les idées créatrices se font de plus en plus rares, où les goûts sont de moins en moins partagés, où les deux se sentent incapables de dissimuler la monotonie, où les

deux n'ont pas d'activités en commun qu'ils pourraient réaliser ensemble...

Alors... ils n'ont plus la force d'aimer et tout devient terne et ridicule.

À ceci, j'ajoute: "mieux vaut une chaumière où l'on rit qu'un château où l'on pleure."

Le couple une fois stabilisé dans une union libre ou officielle, si c'est merveilleux, devrait trouver son essor et son développement dans une grande harmonie psychologique et sexuelle. Le couple a trouvé alors son équilibre interne et le reste viendra tout seul. Il s'insérera dans la société et y puisera sa subsistance.

R.J.,
Montréal

La critique d'une critique

Qu'on me permette quelques réflexions sur l'article de monsieur Claude Gingras paru dans LA PRESSE du 6 octobre 1975 au sujet de la "Soirée Bel Canto" présentée à la Place des Arts samedi le 4 octobre dernier.

Son appréciation du spectacle comme tel peut logiquement et en toute justice être discréditée de moitié en partant, puisqu'il n'a pas assisté à la seconde partie de la représentation. Quant à l'autre moitié, elle ne résiste pas non plus à l'analyse.

Un bon critique doit faire preuve de discernement. Je m'explique mal que monsieur Gingras se soit laissé amuser (ou ennuyer) par certains détails pour passer sous silence des faits quand même importants. Que m'importe que les madames de la ville soient venues à la Place des Arts avec leur mante de rat musqué ou non! Le "quel-qu'un qui battait la mesure devant la clôture", monsieur C.G. pour quoi ne pas le désigner comme tout le monde comme étant le chef d'orchestre? Et si la demoiselle qui jouait de la harpe avait joué devant plutôt que derrière sa harpe, croyez-vous qu'en la voyant ainsi vous l'auriez mieux entendue? Et ce son mal amplifié, déformé, fêlé à l'aigu, qui nous dit que vous n'entendiez pas assis précisément au pied de cette "clôture", dont vous parlez, les oreilles placées juste entre les barreaux?

Tout cela pour dire que la perception d'une chose dépend essentiellement de l'état du sujet qui perçoit. Le devoir d'un critique est de critiquer, soit. Mais il est trop facile de critiquer n'importe qui, n'importe quoi et n'importe quand de nos jours, et tellement difficile de faire une critique constructive. Qu'espérât au juste monsieur C.G. en gardant "patience et espoir"? Ça il ne le dit pas. Il préfère s'écarter "en courant", probablement pour affaires ou par "devoir" ailleurs, prétextant alors la qualité

douteuse du spectacle, argument à coup sûr trop facile.

La plus grande difficulté d'interprétation de certaines pièces par rapport à d'autres selon les experts, la qualité de certaines performances (pas seulement celle de Robert Savoie) et les applaudissements significatifs à leur endroit, particulièrement en deuxième partie du spectacle, les commentaires plus que favorables entendus à la sortie, voilà des faits qui méritaient d'être soulignés.

Pourquoi un bilan plus positif en seconde partie du spectacle? Pour certains, à cause du choix des numéros. Pour d'autres, la prise de conscience qu'un artiste a besoin de quelques instants au moins pour pouvoir chasser suffisamment le trac normal qui harasse toujours n'importe quel artiste qui entre en scène. Pour d'autres encore, une meilleure utilisation des micros. Bien des choses pourraient encore être dites sur ce spectacle.

J'étais présent ce soir-là et je suis franchement déçu que l'image projetée au public en général dans l'article de monsieur C.G. reflète si peu toute la réalité en fin de compte. Le spectacle n'était peut-être pas parfait au sens où l'aurait souhaité monsieur C.G., mais je trouve regrettable que les efforts des artisans de cette soirée aient été balayés d'un seul trait par un narrateur insouciant qui s'est amusé à griffonner habilement des impressions fantaisistes et des commentaires peu loquaces sur un sujet quand même digne de respect, le tout en mêlant de façon ridicule l'accessoire avec le principal. Je me demande si monsieur C.G. a déjà figuré sur une scène. Chose certaine, on peut sérieusement mettre en doute la qualité de son sens critique ce soir-là, et peut-être même aussi de son sens du "devoir".

J'ose croire que s'il avait assisté à ce spectacle par goût plutôt que par devoir, il aurait peut-être entrevu les côtés positifs.

Jacques Lévesque.

Bizet lui-même fut hué...

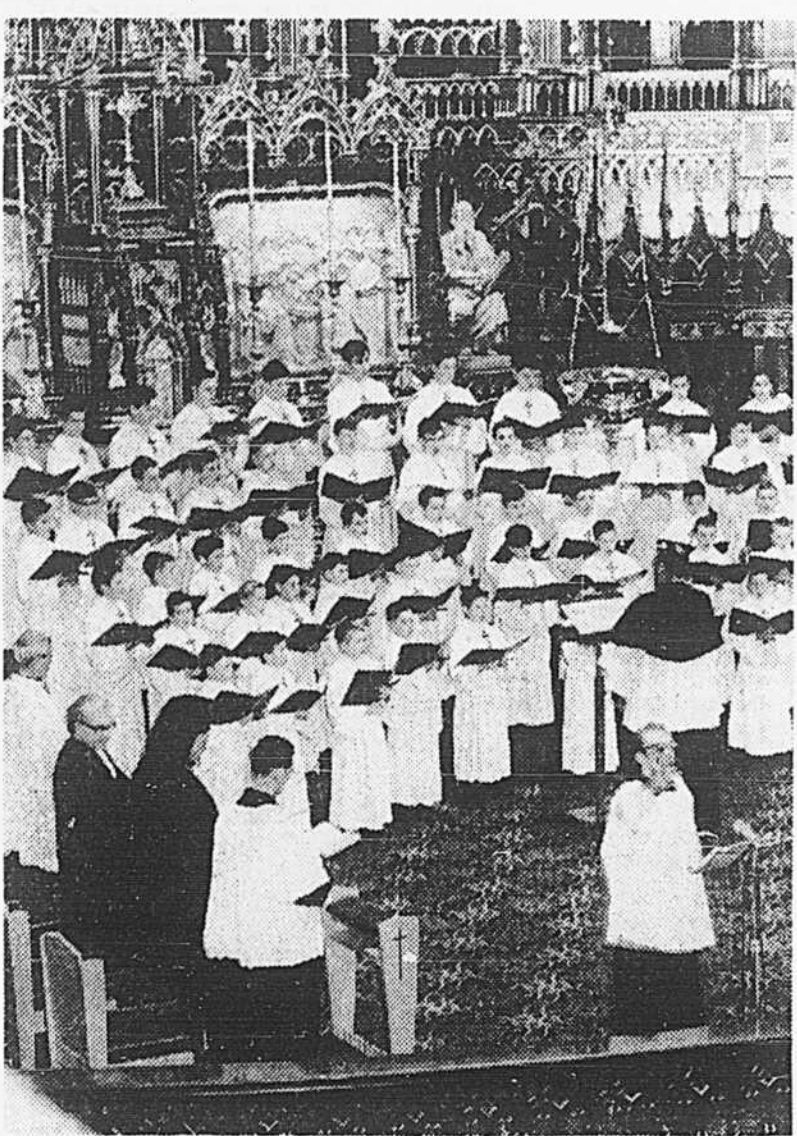
Monsieur l'éditeur,
Claude Gingras fera-t-il un jour une critique constructive? Je compare ses articles dans LA PRESSE avec ceux de Jacob Siskind dans The "GAZETTE", et je pense qu'il souffre de frustration. Il est vraiment sadique, il adore blesser, humilier surtout les êtres sans défense. Après avoir déjà insulté copieusement Rubinstein, Maluscinski, Horowitz et bien d'autres célébrités, il s'en prend à un jeune au talent prometteur, à qui ses maîtres prédisent une brillante carrière.

Comme Gingras, j'ai écouté l'œuvre de Claude Vivier. J'ai trouvé cela très court; je n'ai décelé aucune prétention comme bien

d'autres spectateurs à qui j'ai demandé leur opinion. J'espère que les flèches empoisonnées d'un critique grincheux l'ont laissé indifférent et ne l'empêcheront pas d'aller vers le succès qui l'attend. Je me fie à l'opinion de connaisseurs comme Serge Garand et Gilles Tremblay qui, eux, sont impartiaux et savent apprécier un talent quand ils le découvrent.

Après tout, Bizet lui-même a été hué lors de la première représentation de Carmen à Paris. L'histoire se répète; il y aura toujours des critiques qui voudront détruire au lieu de construire.

Guy MORGAN
Sorel



C'était la belle époque, alors que l'église Notre-Dame de Montréal, bondée tous les dimanches, vibrat aux accents de la musique grégorienne et aux prières latines de l'ancienne liturgie. Que c'était beau! Que c'était donc beau!

S.V.P., messieurs les curés...

Moi, humble piéton laïque de l'innombrable peuple croyant à la montée vers Jérusalem, je veux exprimer un souhait dans les colonnes si accueillantes de votre journal. Je souhaiterais que dans chacune des paroisses de la Belle Province, nous ayons, au moins une fois par mois, une messe empruntant toute l'ancienne liturgie Latine.

Elle a bercé notre enfance d'un souffle divin, tout en mettant en contact avec la vérité par excellence, Jésus-Christ, envoyé par le Tout-Puissant.

Je me souviens de l'émotion profonde éprouvée à Notre-Dame de Paris, en regardant les rosaces contemplées par le roi Saint-Louis, ces pierres grises toutes imprégnées de lumière et d'amour où tant de saints sont venus se recueillir dans la lumière de l'Éternel, car cette ville que tant d'autres qualifient de Babylone moderne, est aussi la ville des saints.

Et ce pilier massif comme un colosse, auprès duquel se tenait Paul

Claudel lorsque retentirent les psaumes grégoriens, dont la musique intérieure, toute frémissante d'influx divins, bouleversa cet homme jeune, vidé de toute foi en Dieu et déjà enlisé dans le vice... Par un prodige de la surnature, elle le transforma en champion de celui qui est devenu l'architecte suprême du cosmos.

Car si les sectateurs de Mammon ou de toutes les folles lucifériennes sont en train de plonger le monde occidental dans l'angoisse et le désespoir, aussi bien que l'érotisme et la pornographie dans nos salles de cinéma et de pourrir la jeunesse du Québec, leur heure passera et celui qui est le soleil de la justice, le reflet de l'éternelle lumière, aura le dernier mot (...).

Si un grand roi de France a dit: "PARIS VAUT BIEN UNE MESSE"... les paroisses du Québec, dans cette même veine, valent bien Paris...

H. Beaudet-HENRYVONNE
St-Césaire de Rouville, P.Q.

Cas flagrant de gaspillage

Par la présente, je voudrais alourdir le dossier du gaspillage dont nos administrations, pourtant, se disent ennemies. L'administration en cause est ici le gouvernement du Québec en la personne du ministre de l'Éducation.

Tous les élèves du Québec, ça va de soi, sont fichés au ministère et c'est Maître l'Ordinateur qui préside à cet inventaire. Pour ce faire, les grattes-papier dudit ministère envoient des formules aux écoles afin que chaque élève inscrit dans ces dernières le soit également dans la mémoire de Maître l'Ordinateur. Jusque-là, ça reste acceptable. Cependant, ça ne va plus quand on examine le formulaire. C'est un formulaire en deux copies: une pour la maison d'enseignement, l'autre pour le ministère. Mais à cela s'ajoutent trois autres feuilles: feuilles qui expliquent comment remplir le formulaire. La première de ces feuilles est en français, l'autre en anglais et la troisième bilingue donnant la liste des profils de l'enseignement professionnel. Là où il y a aberration, c'est que tous les formulaires sont accompagnés de trois feuilles d'explications, dans les deux langues s'il vous plaît, alors qu'une seule copie de ces explications suffirait par maison d'enseignement. Gaspillage sans nom!

Sachant qu'il y a environ 1.800.000 étudiants au Québec, l'uti-

lisation de ce formulaire entraîne le gaspillage de 5.400.000 feuilles de papier qu'on a eu le soin d'imprimer s'il vous plaît! On gaspille 5 millions de feuilles, alors que 4.000 copies auraient suffi, le nombre d'écoles primaires, secondaires et de CEGEP étant inférieur à 3.800. Le tout, par surcroît bilingue, les élèves francophones ne représentant après tout que 84 p.c. de la population étudiante!

Quelles conclusions tirer de ce fait divers?

- soit qu'il y a des fonctionnaires imbéciles et aveugles pour fabriquer et distribuer de pareils formulaires;
- soit qu'il y a des gens qui ont intérêt à vendre du papier;
- soit qu'il y a d'autres personnes qui sont intéressées à imprimer du papier.

Chose certaine, une bonne portion de forêt a pris le bord de la poubelle et ce sont nos impôts qui en ont défrayé la coupe, la transformation, le transport et la destruction! Ce cas est sans doute un cas parmi des centaines d'autres. Nos gouvernements nous prêchent cependant la préservation de nos ressources naturelles; ça paraît bien dans la bouche d'un Premier ministre, mais l'exemple n'est pas convaincant.

Maryo LAPRISE
St-Antoine-de-Tilly

Pour un "ministère de l'eau"

Le 23 septembre dernier, le journal "Le Devoir" écrivait que "Le Québec a besoin d'un véritable ministère de l'eau", et faisait connaître l'existence d'un document secret que le gouvernement du Québec possédait demandant l'existence d'un ministère de l'eau dans notre province. L'existence de ce document secret nous l'avions déjà signalé à un grand quotidien de Montréal en date du 4 septembre dernier, mais on semble avoir cru bon de ne pas communiquer cette nouvelle.

Ce qui nous inquiète c'est aussi que l'importante nouvelle que vous avez révélée au peuple n'ait pas eu encore d'écho. Il nous semble que cette question est importante. Bien plus, le gouvernement du Québec, dans son remaniement ministériel a mis sur les épaules du même homme, M. Goldbloom, la responsabilité de deux ministères, les af-

aires municipales et l'environnement, qui peuvent mettre un ministère en conflit avec lui-même. Il devra en maintes occasions ménager la chèvre et le chou. Il est à se demander s'il n'y a pas des influences indues qui chercheraient à bloquer tout ce qui éveillerait l'opinion publique en cette matière afin que le gouvernement ne fasse rien.

Le gouvernement continue à faire des enquêtes. Cependant, il a reçu les rapports de la commission Legendre et il n'y donne pas suite. Pourquoi tout cela. Le Québec a le privilège d'avoir quatre Canadiens français qui ont reçu la décoration la plus haute donnée en Amérique pour services rendus à la question des eaux, le Fuller Award. Ne devrait-on pas profiter davantage de ces compétences?

Les Groupes de Vie Chrétienne.
Jean-Guy PAGE
président

Ils se taisent

Aucune nation ni aucun membre des comités délinquants Québec-Chili-Espagne n'ont organisé la moindre protestation au sujet des tueries communistes, soit au Bengladesh, au Cambodge, au Vietnam, en Angola ou au Mozambique. Des quantités énormes de cadavres ont été trouvées: hommes et femmes égorgés, enfants éventrés, dans une ville, Ang Saul, récupérée par le gouvernement cambodgien, après avoir été occupée par les communistes. Et personne n'ignore les massacres de civils par les Rouges qui provoquent ainsi une psychose de terreur; personne n'ignore les exodes forcés de centaines de milliers de citoyens asiatiques, avançant péniblement sur les routes sans avoir pu emporter de provisions, et mourant en grand nombre de soif, de faim et de maladies. Et personne n'ignore non plus les sauvageries commises par les soi-disant Comités de libération, au Mozambique et en Angola, guerroyant entre eux et massacrant horriblement par centaines, ceux qu'ils prétendent libérer...

Qui est allé devant l'ONU réclamer de la pitié et du secours pour ces milliers d'innocentes victimes? Qui a démontré la moindre indignation devant de telles monstruosités?

La réponse est simple: ceux qui "déchirent leurs vêtements" pour

les cinq meurtriers justement condamnés et exécutés en Espagne, ou le font pour de supposés abus de pouvoir au Chili, jouent le rôle de laquais hypocrites, vendus aux intérêts du communisme international. Ils démontrent leur sectarisme, leur faux humanisme, quand ils se taisent devant des faits inhumains et révoltants, devant des actes de terrorisme épouvantables des gauchistes, et par contre élèvent des clameurs de protestation lorsqu'il s'agit de justice et de protection dans les pays anticommunistes. Ces manœuvres favorisent l'implantation et l'avance du pouvoir marxiste, et la farce qui se joue actuellement au Québec démontre la puissance de la pieuvre aux mille tentacules, au travail dans le monde entier pour étrangler les nations encore libres.

Elizabeth BEGIN,
Campus de Cap-Rouge,
Québec

S.V.P. LA PRESSE publie avec plaisir les lettres qui répondent aux conditions suivantes: intérêt du sujet, concision, courtoisie dans la discussion, nom et adresse de l'auteur. Elle se réserve le droit de les abréger au besoin et d'accorder priorité aux lettres dactylographiées.

Rabais de 20% Préparez-vous un hiver bien au chaud et épargnez

FENÊTRES et PORTES

EN ALUMINIUM HIVER-ÉTÉ AVEC MOUSTIQUAIRES

- Vitres de porte en VERRE TREMPÉ
- Faites sur mesures
- Première qualité
- MAIN-D'OEUVRE et GARANTIE ÉCRITE DE 5 ANS
- Choix de couleurs
- Facilement enlevables de l'intérieur
- 3 rainures
- Isolation impenétrable pour étanchéité parfaite

ACHETEZ MAINTENANT
• PAYEZ EN JANVIER • PAS D'INTÉRÊT

Service d'achat à domicile
Jour et soir. Termes faciles
Aussi: Auvents, portes revêtement en aluminium, fenêtres coulissantes panoramiques et persiennes

DÉMONSTRATION ET ESTIMATION GRATUITES

TÉL. 731-7676 SOIR: 481-6356

MORCO Aluminium inc. 8225, av. Mayrand
Montréal

• Achetez avec confiance Plus de 20 ans d'expérience

Le Venezuela invite le Canada à participer à la lutte au "totalitarisme économique"

par Pierre SAINT-GERMAIN
envoyé spécial de LA PRESSE

CARACAS, Venezuela — Le Venezuela, le petit pays le plus riche d'Amérique du Sud grâce à son pétrole, veut que le Canada adhère à l'Organisation des États Américains (OEA) pour y "créer des équilibres" — c'est-à-dire, selon un diplomate, pour aider à contrebalancer l'influence des États-Unis — et il espère obtenir une importante aide technologique canadienne pour l'éventuelle exploitation du pétrole lourd dans la région de l'Orénoque, à l'est du Venezuela.

Le président du Venezuela, M. Carlos Andres Perez, l'un des chefs de file dans la lutte contre ce qu'il appelle "le totalitarisme économique" des grands pays industrialisés contre ceux du tiers-monde, a fait part de ses intentions au cours d'un entretien de plus d'une heure, samedi, au Palais Blanc, avec une délégation de cinq journalistes canadiens.

Il a indiqué que toutes ces questions seraient discutées lors du voyage officiel que fera le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, au Venezuela en janvier prochain.

Selon un observateur vénézuélien, la volonté de M. Trudeau de libérer le Canada de la domination américaine, comme y arrive graduellement le Venezuela, pays de 11 millions d'habitants — sera jugée à sa façon de réagir aux thèses que défend M. Perez.

Tout au long de l'entretien, M. Perez — qui s'exprimait lentement et calmement, en espagnol — s'est réaffirmé le champion de l'instauration pacifique d'un nouvel ordre économique mondial plus juste. Cet ordre pourrait mettre fin à "l'horrible privilège que les grands pays industrialisés prétendaient exercer et maintenir comme un droit et grâce auquel ils ont pu exploiter les ressources naturelles et la valeur du travail des peuples faibles".

Un facteur négatif

M. Perez — quadragénaire dans le vent, très populaire au Venezuela — estime que le voyage de M. Trudeau sera "un événement d'une importance exceptionnelle dans cet hémisphère". Soulignant que le Canada a vécu trop longtemps éloigné du monde latino-américain, et que cela a été un facteur négatif, M. Perez fut beaucoup d'espoir sur les discussions qu'il aura avec le chef du gouvernement canadien. Il

souhaite que le Canada et le Venezuela réalisent une entente "plus hémisphérique qu'euro-péenne".

"Je suis convaincu, a-t-il dit, que nous ne nous contenterons pas de discours, mais que nous ferons un effort pour amorcer une politique de rapprochement et de pénétration mutuels. Je manifeste un intérêt particulier — et je suis optimiste — pour ce qui est de l'éventuelle intégration totale du Canada dans les relations hémisphériques, surtout avec la communauté latino-américaine."

Le coût et les modalités ?

M. Perez visiblement heureux que M. Trudeau ait choisi le Venezuela pour son premier voyage officiel en Amérique latine, s'est abstenu de préciser quels pourraient être l'ampleur, le coût et les modalités de la coopération qu'il souhaite établir avec le Canada dans le domaine pétrolier.

"Les deux situations — c'est-à-dire la nature des gisements pétroliers de sable bitumineux de l'Ouest du Canada et celle des gisements de l'Orénoque — sont bien différentes, a-t-il fait observer. Malgré tout, le Canada a développé une technologie pour ce type de pétrole lourd de l'Orénoque et il serait très important pour le Venezuela de pouvoir compter sur son appui. En 1976, sans doute, nous devrions commencer des travaux d'exploration pour déterminer la quantité et la qualité de nos gisements ainsi que la possibilité de leur exploitation selon un plan pilote. Là se trouve la possibilité d'une entente avec le Canada."

A compter du 1er janvier prochain, toute l'industrie pétrolière du Venezuela — cinquième producteur et troisième exportateur du monde — sera nationalisée. Selon l'article 5 de la Loi de nationalisation le Venezuela pourra inclure dans des cas spéciaux des accords d'association avec des entreprises étrangères tout en se réservant une participation qui garantisse le contrôle de l'Etat. On peut envisager, en ce qui concerne la coopération bilatérale, un accord entre PétroCanada (société para-gouvernementale) et son pendant vénézuélien, la Corporation vénézuélienne du pétrole (CVP).

Les matières premières

Selon M. Perez, les échanges entre les deux pays pourraient augmenter sensiblement. Le Venezuela, qui fournit à peu près tout le pétrole utilisé au Québec et dans l'est



Le président du Venezuela, M. Carlos Andres Perez.

du Canada, a notamment besoin de matières premières que produit le Canada et ce dernier pourrait absorber une plus grande quantité de pétrole vénézuélien, a ajouté le président.

Le Venezuela est en mesure bien entendu de payer ses clients rubis sur l'ongle. Les revenus — \$10 milliards 500 millions en 1974 — qu'il tire de son pétrole sont en bonne partie placés à l'étranger parce que le pays ne peut "digérer, assimiler" tout cet argent, selon le directeur du Fonds d'investissement du Venezuela (CIV). Cet organisme est chargé d'administrer et de faire valoir les revenus du pétrole. Seulement 3,34 p. cent de ses placements à court terme, soit \$160 millions, se trouvent au Canada, sous forme d'obligations émises par le gouvernement de Terre-Neuve à terme de 5 p. cent... et aussi par la Société Seagrams. Dans ce dernier cas, la somme investie par le CIV est de \$5 millions, pour le même terme.

L'unité du tiers monde

Citant en exemple l'Organisation des pays exportateurs de pétrole

(OPEP), en ce qui a trait à la lutte contre les grands pays industrialisés, M. Perez a déclaré:

— Au début, les pays industrialisés ont cru possible de diviser les pays du tiers-monde entre ceux qui possèdent du pétrole et ceux qui n'en possèdent pas. La provocation n'était pas tellement contre l'OPEP, mais contre le tiers-monde. L'unité des pays du tiers-monde fut un dur coup pour les stratèges du camp des pays industrialisés. Aujourd'hui, on peut envisager un dialogue et un accord progressif pour de nouveaux rapports d'échange (matières premières contre produits finis) entre les pays développés et les pays en voie de développement. L'OPEP est d'avant-garde dans cette lutte pour obtenir un nouvel équilibre. Le danger d'affrontement est improbable, mais les ententes ne seront pas faciles.

Selon M. Perez, il ne faut pas chercher la cause principale de l'inflation que connaît le monde occidental dans l'augmentation des prix de vente du pétrole décidée unilatéralement par les pays industrialisés ont eux-mêmes déchaîné. Aujourd'hui, le monde occidental

est obligé de réviser ses structures économiques et son système monétaire.

"Nous ne voyons pas avec satisfaction l'interminable montée des prix, a assuré M. Perez, car nous comprenons que si le processus inflationniste débouche sur la catastrophe de la récession les peuples en voie de développement auront perdu la grande occasion d'établir le nouvel ordre économique qui est le principal objectif de notre lutte."

La "propagande"

M. Perez, dont l'optimisme semble inébranlable mais qui juge sévèrement les pays développés, a dénoncé la "propagande" des pays industrialisés lorsqu'ils ont cherché à confondre les objectifs de l'OPEP avec ceux du Moyen-Orient. "Le conflit israélo-arabe de 1973 peut avoir précipité la décision de fixer unilatéralement un prix du pétrole, mais de toute façon cette précipitation se serait produite plus tôt que tard. Accuser le pétrole d'avoir provoqué l'inflation mondiale revient à accuser le thermomètre de la fièvre", a-t-il soutenu.

A la question de savoir si le Venezuela serait solidaire de l'OPEP dans l'éventualité de la reprise de la guerre israélo-arabe et d'une nouvelle interruption de l'approvisionnement en pétrole de certains pays occidentaux, M. Perez a répondu:

— L'OPEP n'a rien à voir avec le conflit israélo-arabe. Lors de la guerre d'octobre 1973, ce n'est pas l'OPEP qui a décidé d'interrompre la livraison du pétrole, mais les pays arabes impliqués. Le Venezuela a par contre fourni des quantités supérieures de pétrole à des clients. Et il n'y a eu de la part de l'OPEP aucune protestation contre cette attitude indépendante du Venezuela. Nous devons penser, avec optimisme, que la situation qui s'est produite en 1973 ne se répètera pas.

M. Perez a affirmé que la lutte du Venezuela contre le "totalitarisme économique" — qui "existe indiscutablement" puisque les "grands centres financiers du monde nous imposaient leurs décisions" — ne permet pas de ranger le pays dans le camp des non-alignés.

"Le Venezuela demeure absolument indépendant et sa position n'a rien à voir avec aucune stratégie de grande puissance, mais nous sommes solidaires du tiers-monde dans la lutte pour ce nouvel ordre économique. Nous luttons particu-

lièrement pour les intérêts latino-américains."

M. Perez, qui est partisan de la création en Amérique latine d'organisations multinationales d'état — s'inspirant de l'OPEP — pour régir la vente des ressources naturelles aux pays industrialisés, ne croit pas que le déroulement de cette situation en soit un de constant affrontement entre les pays producteurs de matières premières et les pays fournisseurs de produits finis et de technologie.

— Cela, précise-t-il, est le commencement difficile d'une nouvelle réalité internationale. Justement, la Conférence de Paris cherche à créer des mécanismes institutionnels pour ces nouveaux rapports d'échange. En Amérique latine, sur l'initiative du Venezuela et du Mexique, vient de se créer un Système économique latino-américain (SELA) en vue d'unifier les intérêts communs et de nous représenter dans les négociations avec plus de force que si nous agissions séparément.

M. Perez a donné l'impression de ne pas craindre de représailles américaines. Il a insisté sur le fait que la nationalisation du pétrole vénézuélien s'effectue légalement.

"Le Venezuela a voulu montrer que l'on peut revendiquer le droit de souveraineté nationale sans affrontement, que l'on peut nationaliser les ressources naturelles sans affrontement non plus. Mardi de cette semaine, à minuit, expirera le délai fixé pour connaître la réponse des sociétés pétrolières étrangères aux offres d'indemnisation que nous leur avons faites. Ces offres sont d'environ \$1 milliard. Je suis optimiste. Mais, même si on devait aller en Cour suprême, un processus constitutionnel normal est prévu. Les intérêts des sociétés étrangères sont protégés par la loi vénézuélienne."

En conclusion, M. Perez, qui croit à l'interdépendance des pays quand ce n'est pas une façon déguisée de dépendance, a témoigné de son attachement aux nationalisations:

"Nous terminons la première année de la nationalisation du fer vénézuélien. Or, malgré une baisse de l'exportation, les bénéfices ont presque doublé."

Bref, à en juger par les propos du président Perez, on ne peut qu'être d'accord avec cette remarque faite par un Canadien en poste à Caracas. "Le gouvernement d'Otawa a beaucoup à apprendre du gouvernement vénézuélien."

Franco à l'agonie, l'éventuel Conseil de régence se réunit

par Yves LECLERC

envoyé spécial de LA PRESSE

MADRID — L'état du général Francisco Franco, président et dictateur de l'Espagne, est extrêmement critique, et continue de s'aggraver d'heure en heure.

Un bulletin de santé émis à 11 h 30 hier soir mentionnait des complications sous la forme d'une hémorragie gastrique et d'une altération brusque du pouls. Ces informations ont été confirmées régulièrement par la suite au cours de la nuit.

Pour la première fois, au cours de la journée d'hier, la radio-télévision d'Etat, qui s'était jusqu'ici montrée d'une très grande prudence et tendait à donner plus d'importance aux bonnes nouvelles qu'aux mauvaises au sujet de la santé de Franco, avait commencé à parler d'agonie.

De nombreux événements officiels qui devaient avoir lieu hier et aujourd'hui ont été contremandés, et l'ambassadeur américain a reporté à plus tard le voyage qu'il devait faire ce matin à Majorque.

L'Espagne a vécu tout le week-end dans une sorte d'état d'animation suspendue, au rythme des courts bulletins de santé qui sont maintenant publiés avec une fréquence beaucoup plus grande.

Samedi et hier, des groupes dispersés, pour la plupart silencieux, se sont joints à la petite troupe de journalistes espagnols et étrangers qui montent sans cesse la garde aux portes du palais du Pardo, résidence du généralissime.

"Nous avons des ordres"

Paradoxalement, la situation a pris par moments une allure de foire, quand des mères de famille ont commencé à arriver avec leur marmaille, et que des kiosques de forains se sont installés un peu plus loin.

En même temps, la garde du palais, reconnue il y a encore une semaine pour sa morgue et sa façon de rabrouer sans ménagement les curieux, est devenue d'une grande politesse qui était presque de la gentillesse. Ils s'excusaient d'avoir à faire circuler les gens ("nous avons des ordres", expliquaient-ils) et de devoir

tenir photographes et caméramen un peu à l'écart.

Les reporters de faction, souvent équipés de radio-transistor pour mieux se tenir au courant de la situation, faisaient la navette entre la Place du Palais et les cafés des environs, d'où ils téléphonaient sans arrêt la liste des allées et venues des personnalités officielles.

Par exemple, on a fait beaucoup de cas de la présence au Pardo au cours du week-end des trois personnalités qui formeront l'éventuel Conseil de régence qui doit servir de prélude au rétablissement de la monarchie: Mgr Pedro Cantero Cuadrado, archevêque de Saragosse et primat d'Espagne; M. Alexandre Rodriguez de Valcarlos, président des Cortes et du Conseil du royaume; et le lieutenant-général Angel Salas Larrazabal, doyen de l'Etat-major des Forces armées.

Celui-ci était arrivé le premier, au début de l'après-midi de samedi. Un peu plus tard, Mgr Cantero portait d'urgence de Saragosse pour entrer au palais au début de la soirée. Quant à M. Rodriguez de Valcarlos, il a passé une bonne partie de son temps au Pardo ces derniers jours.

Le transfert des pouvoirs

Leur visite auprès de Franco, ainsi que la convocation samedi soir d'une réunion d'urgence du Cabinet au même endroit, laissaient présager un transfert des pouvoirs imminent. De fait, vendredi midi, la rumeur circulait déjà que les Cortes seraient réunies mercredi ou jeudi de cette semaine pour l'assermentation du prince Juan Carlos, comme roi d'Espagne.

Selon d'autres sources, le Cabinet aurait déjà décidé la passation des pouvoirs. Tout ce qu'il restait à régler était la façon dont cela se réaliserait: par la mort du général, par son abdication volontaire, ou par la proclamation de son incapacité de gouverner à une majorité des deux tiers des membres du gouvernement. Ceux-ci, assurait-on, étaient prêts à procéder, mais ils retardaient leur geste pour donner au vieux leader la chance de quitter de lui-même, et de ne pas terminer sa carrière par un congédiement humiliant.

Une des grandes inconnues de la situation était l'activité et l'attitude du prince Juan Carlos. Celui-ci n'a fait aucune déclaration, il ne s'est pas montré en public depuis l'aggravation de la maladie du dictateur, et comme une route privée relie le Pardo à son palais de la Zarzuela, il est impossible de contrôler ses allées et venues ainsi qu'on l'a fait ces jours-ci pour les autres personnalités importantes.

Il est cependant évident qu'il suit la situation de très près, et il est probable qu'il s'est tenu souvent au chevet de Franco, où il pouvait en même temps s'entretenir discrètement avec les leaders du gouvernement.

La journée d'hier a vu une autre explosion d'activités de la part de ceux-ci, qui se déplaçaient sans cesse du Pardo au quartier-général du gouvernement et parfois à l'édifice des Cortes.

Des libertés

Un signe supplémentaire de l'évolution de la situation était l'attitude des journaux. La presse espagnole, solidement musclée et fortement portée à l'autocensure ces derniers mois, a commencé samedi à prendre des libertés avec l'information officielle, mettant en doute certaines déclarations, notant les délais et les contradictions entre les bulletins et se plaignant à haute voix du manque de nouvelles exactes et de collaboration de la part des autorités. Et celles-ci, au lieu de sévir, ont répondu par la voix du ministre de l'Information, M. Leon Ferrera, que "désormais une information véridique et fréquente sera fournie à la presse pour être transmise au peuple espagnol." Mieux encore, les autorités ont en grande partie tenu cette promesse.

Les éditoriaux des derniers jours sont remplis d'appel au calme à l'intention de la population, de même que de critiques à peine voilées de l'immobilisme du gouvernement et d'allusion à des lendemains plus libéraux et plus démocratiques. "Le drame de l'Espagne, disait hier l'un d'eux, c'est d'être prise entre une gauche qui n'est pas assez espagnole et une droite qui n'est pas assez de son temps. Ce sont deux engeances qu'on devra surveiller dans les jours qui viennent."

Suivez mon conseil. Prenez un circuit AIRCANEUROPE.



PARIS À VOTRE PORTÉE

à compter de

\$70

par personne

Tarif aérien en sus (2 personnes par chambre)

Que vous vous rendiez à Paris pour faire du magasinage, pour vous attabler autour d'un grand

repas, pour visiter la ville ou, tout simplement, par affaires, vous aurez tôt fait de découvrir les avantages économiques de ce circuit qui vous offre un Paris maintenant à la portée de tous.

Le tarif forfaitaire, réduit à son minimum, comprend une chambre d'hôtel pour 7 nuits et une visite guidée de Paris. Le reste est laissé à votre choix, à votre goût et à votre imagination. Offrez-vous des plaisirs sur mesure.

Les départs de Montréal ont lieu aux dates suivantes:

7 et 21 novembre 1975
12 décembre 1975
9 et 23 janvier 1976
6 et 20 février 1976
5 et 19 mars 1976
2 et 16 avril 1976

Prendre un circuit Aircaneurope, c'est plus qu'un bon conseil, c'est une expérience unique et surtout économique.

Parlez-en à Air Canada ou à votre agent de voyage. Et procurez-vous sans tarder la nouvelle brochure "Circuits-spectacles Aircaneurope 1975-1976."

J'aimerais recevoir la nouvelle brochure gratuite "Circuits-spectacles Aircaneurope".

M 43511

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

est mon agent de voyage.

Faites parvenir à:
"Circuits-spectacles Aircaneurope"
Air Canada
C.P. 598
Montréal, Qué.
H3C 2T7

Ony va?
Ony va!

AIR CANADA

en bref

**Assurance-chômage:
projet controversé**

OTTAWA (PC) — Les Communes entreprennent lundi l'étude d'un projet de loi destiné à modifier considérablement le présent régime d'assurance-chômage. La controverse à ce sujet sera peut-être aussi grande qu'elle l'est dans l'affaire des restrictions de salaires et de prix.

Le projet de loi sur l'assurance-chômage vise notamment à accroître les primes que payent les travailleurs et les employeurs au chapitre des prestations. Conservateurs et Néo-démocrates entendent lutter contre ce projet de loi.

Le taux de chômage, au pays, cette année, est le plus élevé depuis 14 ans.

**Les retards
à Mirabel**

OTTAWA (PC) — Les Conservateurs ont été incapables de forcer le ministre des Transports, Otto Lang, à témoigner devant une commission des Communes pour qu'il tente d'y expliquer "ce qui, apparemment, ne va pas" à Mirabel, plus précisément pourquoi l'ouverture de cet aéroport a été retardée à deux reprises. Ils ont présenté une motion à ce sujet. Les Libéraux l'ont rejetée.

**Pipe-line: enquête
publique**

OTTAWA (PC) — L'Office national de l'énergie entreprend aujourd'hui une enquête publique sur le projet de construction d'un pipeline dont le point d'origine se situera dans la vallée du Mackenzie. Deux compagnies se livrent une lutte pour obtenir l'autorisation d'aménager ce pipeline.

Il est possible que cette lutte se prolonge pendant toute une année. L'enquête serait la plus longue et la plus difficile de toute l'histoire de l'Office national de l'énergie. Les deux compagnies qui sont en concurrence pour l'aménagement du pipeline sont Canadian Arctic Gas Pipeline Ltd. et Foothills Pipeline Ltd.

Le coût de l'entreprise se situera dans les milliards de dollars. Le pipe-line apportera sur les marchés du Sud le gaz naturel de la vallée du Mackenzie.

Travaux à Laprairie

OTTAWA (PC) — Le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec vont dépenser un total de \$2 millions pour faire bénéficier Laprairie, près de Montréal, de nouvelles installations, notamment de parcs, et pour permettre l'achat dans cette municipalité de terrains pour la construction d'habitations destinées aux personnes à faible revenu.

**Dragage: possibilité
de nationalisation**

OTTAWA (PC) — La nationalisation de l'industrie du dragage n'est qu'une possibilité parmi plusieurs que le gouvernement pourrait envisager. C'est ce que déclare le ministre des Transports, Otto Lang, en réponse au député conservateur Steve Paproski, qui avait dit qu'il y aurait peut-être lieu d'établir cette industrie, parce que des compagnies qui en font partie présentent des soumissions beaucoup trop élevées. Le député Paproski avait parlé notamment de contrats près de l'île d'Orléans et de Cap-de-la-Roche.

Avant d'emprunter comparez!

Si vous avez besoin d'argent liquide, plusieurs sources vous sont offertes. Nous vous invitons cependant à examiner nos taux de crédit et nos conditions de remboursement avant de prendre une décision.

La Banque d'Épargne vous offre des prêts personnels de \$50 à \$10,000* à des taux de crédit très avantageux. Nous en sommes si convaincus, que nous n'hésitons pas à vous recommander de comparer avant d'emprunter. Vous ne trouverez nulle part ailleurs de meilleurs taux de crédit, de meilleures conditions de remboursement ou de meilleure coopé-

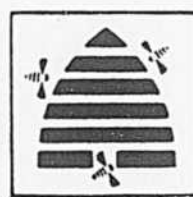
ration qu'à La Banque d'Épargne. Nos succursales sont ouvertes de 10 h à 18 h. Venez voisiner. Vous trouverez nos directeurs bien disposés envers vos désirs, qu'il s'agisse d'une voiture, d'une motoneige ou tout simplement de redresser le budget familial.

Dites-vous bien qu'il n'est pas nécessaire que vous soyez client de La Banque d'Épargne pour venir vous y entretenir de prêts. Mais une fois que vous aurez goûté à notre service, vous conviendrez qu'une bonne banque de prêts est aussi une bonne banque d'épargne.

*capital et intérêts compris

Nos prêts...
profitez-en, c'est le moment!

**LA BANQUE
D'ÉPARGNE**



DU NOUVEAU À

l'INTER-LOTO

8 GROS LOTS

12,000 GAGNANTS PAR TIRAGE

1 ^{er} GROS LOT	\$250,000
2 ^e	\$100,000
3 ^e	\$50,000
4 ^e & 5 ^e	\$25,000
6 ^e , 7 ^e & 8 ^e	\$5,000

5 derniers chiffres
\$1,000

3 derniers chiffres
\$50

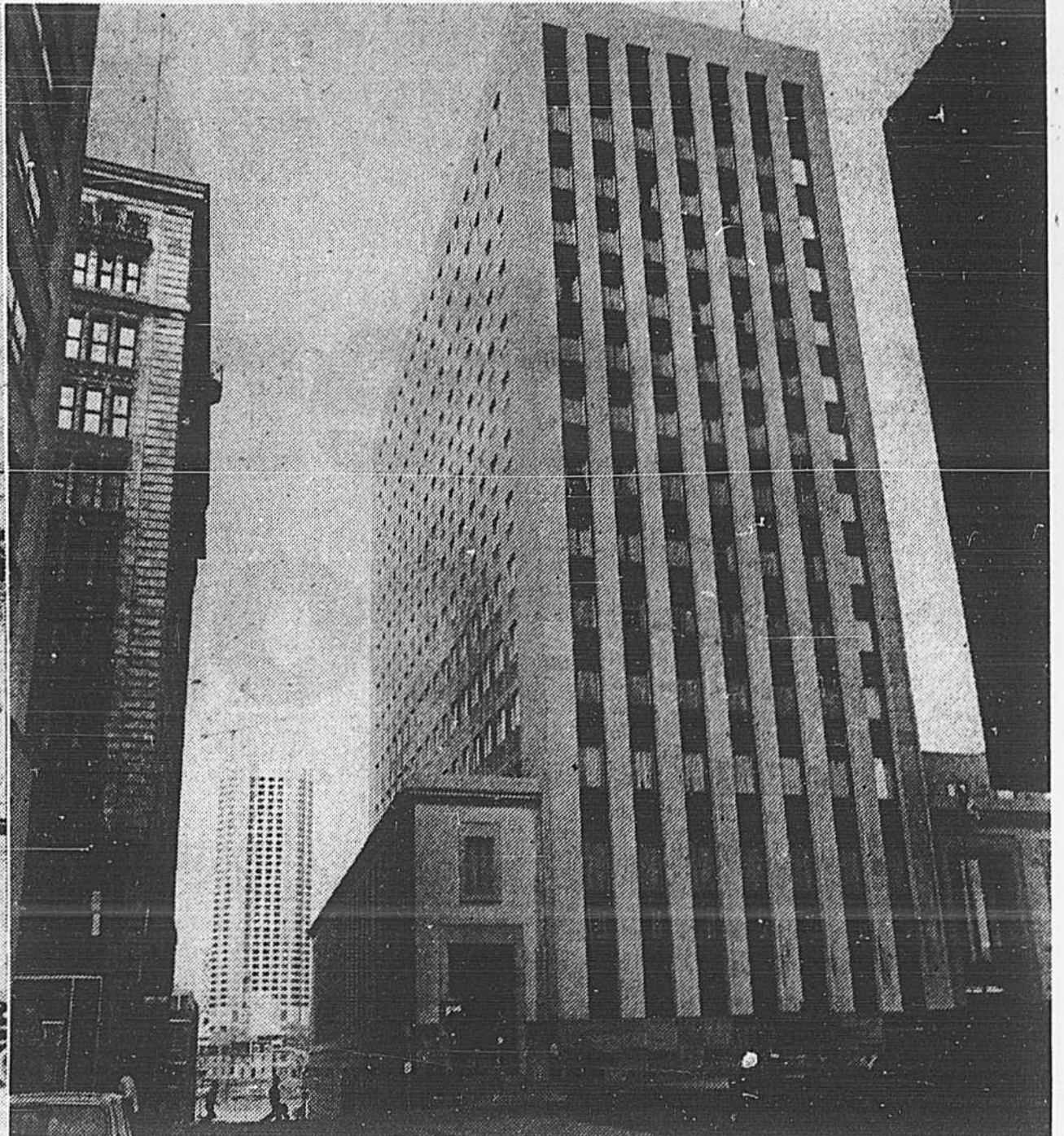
Uta ta
chance!



il était une fois Montréal



(gauche) photo Collection L. D'Iberville-Moreau



(droite) photo J.-Y. Lévesque, LA PRESSE

Cet édifice, un bureau de poste, dont on n'a que d'anciennes photos, s'élevait au coin des rues Notre-Dame et Saint-François-Xavier. Considéré comme le plus bel édifice de style Second-Empire de Montréal, il fut néanmoins rasé, à la fin des années '50, par la Banque de Montréal, qui fit construire sur l'emplacement un immeuble tout à fait insignifiant.

Des centaines d'immeubles ont été démolis aveuglément

Un reportage
de
Jacques BENOIT

DES CENTAINES et des centaines de maisons et d'immeubles ont été démolis à Montréal au cours des derniers vingt ans. Anonymes comme des soldats sur un champ de bataille, ils disparaissaient dans l'indifférence générale, et étaient oubliés aussitôt.

D'autres bâtiments, quoique plus imposants ou d'une plus grande valeur architecturale, n'ont pas laissé plus de souvenirs.

C'est le cas, notamment, de plusieurs immeubles à destination religieuse, dont Montréal est encore aujourd'hui si riche, ce qui, bien souvent, de ce côté que se tournent les promoteurs qui convoient un vaste terrain pour leurs projets.

Qui se souvient, par exemple, du couvent des religieuses de la Providence et de l'Oeuvre de la soupe, sur le coin nord-est de l'intersection des rues Berri et Sainte-Catherine, et que la ville de Montréal a fait démolir et remplacer par un parking ?

Qui se souvient de l'asile Saint-Alexis, rue Saint-Denis, face à la Centrale d'artisanat, et que la ville de Montréal a, de même, fait démolir pour aménager un autre parking sur le terrain et où l'Université du Québec est à faire construire ses nouveaux immeubles ?

Qui se souvient, également, du couvent des Petites filles de Saint-Joseph, côté ouest de la rue Berri, un peu au sud de la rue Sainte-Catherine, qu'a fait raser il y a quelques années l'Université du Québec ?

Aussi, qui se souvient de l'église Sainte-Anne, de la Pointe-Saint-Charles, qu'on attribuait au grand architecte John Ostell, l'égal de Victor Bourgeois, et qu'on a démolie il y a quelques années ?

Qui, encore, se souvient de l'orphelinat les Buissonnets, qui s'élevait là où se trouve aujourd'hui la Place des Arts ? Du Petit Séminaire, situé rue Saint-Paul et qu'on a achevé de démolir il n'y a pas un an ?

Qui, enfin, se souviendra dans quelques années de l'église Saint-Jacques, oeuvre de Victor Bourgeois et qu'a fait démolir l'an passé l'Université du Québec ?...

Une différence de taille

En fait, cette dilapidation de son patrimoine par Montréal ne date pas d'hier. Déjà, en 1912, on démolissait le magnifique couvent des Soeurs de la Congrégation, dans le

Vieux-Montréal, afin de prolonger le boulevard Saint-Laurent.

Mais entre hier et aujourd'hui, il y a une différence de taille, au dire de l'architecte et professeur d'histoire de l'art Luc d'Iberville-Moreau.

"Avant 1950, il y avait déjà eu d'énormes abus, dit-il, mais c'était presque toujours accidentel. Aujourd'hui, il y a tant de choses qui disparaissent qu'on ne sait plus par où commencer."

Ont disparu, ainsi, dans les derniers vingt ans, de grands édifices souvent tout à fait remarquables par leur architecture... et dont pratiquement plus personne ne se rappelle.

Citons :
● l'hôtel de France, situé au coin des rues Craig et Saint-Gabriel, près du Champ-de-Mars, qu'on a démolie il y a une dizaine d'années ;
● le manège militaire de la rue Craig, qu'on a rasé à cause de l'autoroute est-ouest ;

● l'hôtel Windsor, boulevard Dorchester, au coin de la rue Peel, un des plus splendides hôtels qui comptait Montréal et que la Banque de commerce a fait démolir ;

● le bureau de Poste situé à l'angle nord-ouest des rues Saint-Jacques et Saint-François-Xavier, qui, selon l'architecte Jean-Claude Marsan, constituait le plus bel édifice de style Second-Empire de tout Montréal, et sur l'emplacement duquel la Banque de Montréal a fait bâtir un édifice tout à fait sans caractère.

Tout cela, bien sûr, sans parler de ces nombreux immeubles impersonnels disparus eux aussi, et dont on se rend compte seulement aujourd'hui de l'importance et du rôle qu'ils jouaient, alors que leur ont succédé des parkings ou des immeubles neufs à grande hauteur qui écrasent et déséquilibrent tout ce qui les entoure.

De grandes maisons princières

A cette liste, il faut ajouter encore toutes ces grandes maisons, souvent quasi princières, que Montréal n'a ni voulu ni su protéger de la destruction... et qui, presque toujours, sont disparues de la carte sans même que les Montréalais s'en aperçoivent, sinon par le vide — presque indécent, pour ainsi dire — que leur démolition laissait.

En voici une liste, forcément incomplète, personne ne tenant un registre de ces sortes de disparitions :

● boulevard Dorchester, plusieurs dizaines de très grandes maisons ou en rangée, dont bon nombre démolies il y a seulement quelques années à cause de l'autoroute est-ouest ;

● même chose avenue McGregor et avenue des Pins ;

● la maison Frohisher, à l'angle des rues Beaver Hall et La Gauchetière ;

● la maison McTavish, immense résidence de 126 pieds de façade, rue McTavish ;

● rue Drummond, entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins, et dans toutes les autres rues transversales jusqu'à la rue Guy, une foule de grandes maisons, dont, entre autres, les trois de la rue Drummond à moitié démolies l'an passé par la compagnie "Jean Talon Fashion Center" ;

● la Terrasse Prince-de-Galles, une série de résidences en rangée qui étaient au nombre des plus belles de Montréal de ce type, rue Sherbrooke, au coin de la rue McTavish ;

● la maison Killam, à l'angle sud-est des rues Sherbrooke et Stanley ;

● les maisons Berthiaume et Du Tremblay, Chemin-de-la-Côte-Sainte-Catherine, et que la ville d'Outremont a récemment laissé démolir ;

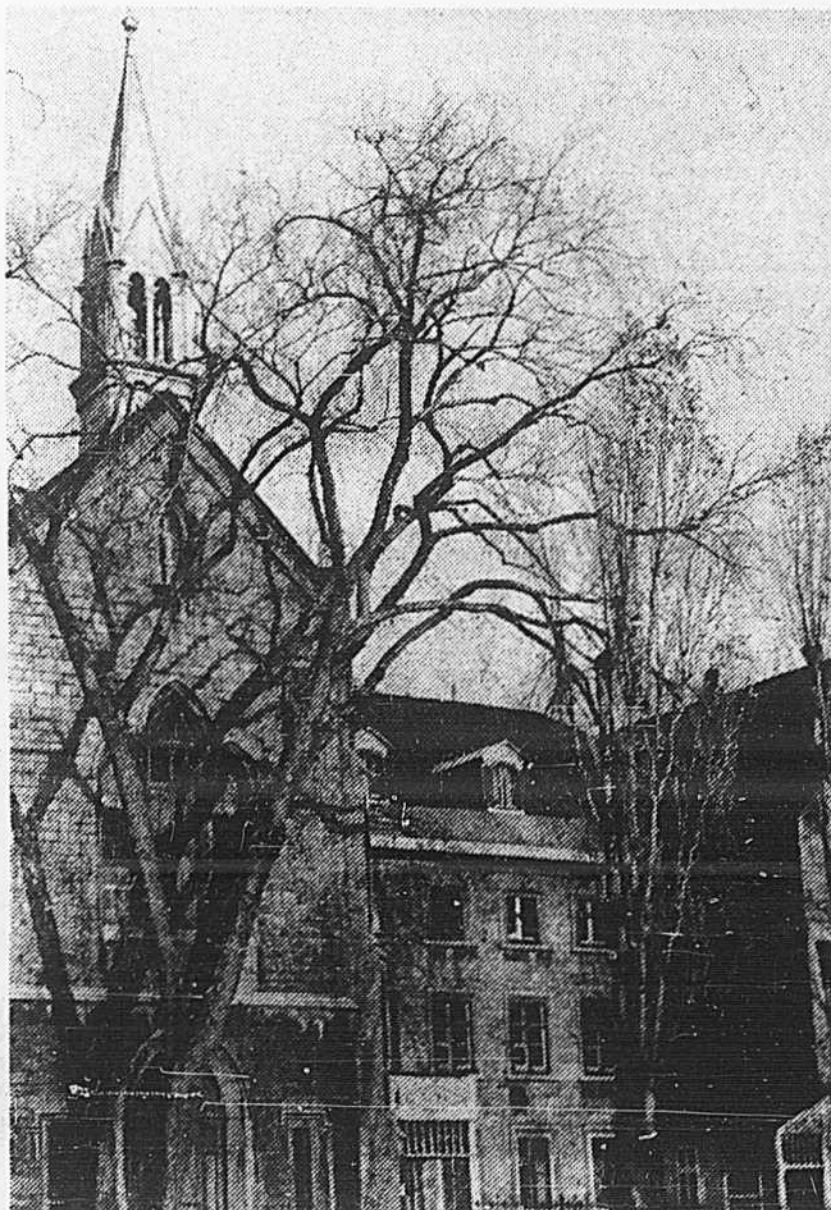
● boulevard de Maisonneuve, dans l'ouest de la ville, autrefois rue Western (dans Westmount), où on a rasé il y a une dizaine d'années quantité de belles maisons de pierre ;

● enfin, la maison Van Horne, à l'angle nord-ouest des rues Sherbrooke et Stanley, la plus célèbre des grandes maisons démolies à Montréal dans un passé récent et dont, sans doute, la démolition a été l'amorce de la prise de conscience des Montréalais relativement à la dilapidation de leur patrimoine.

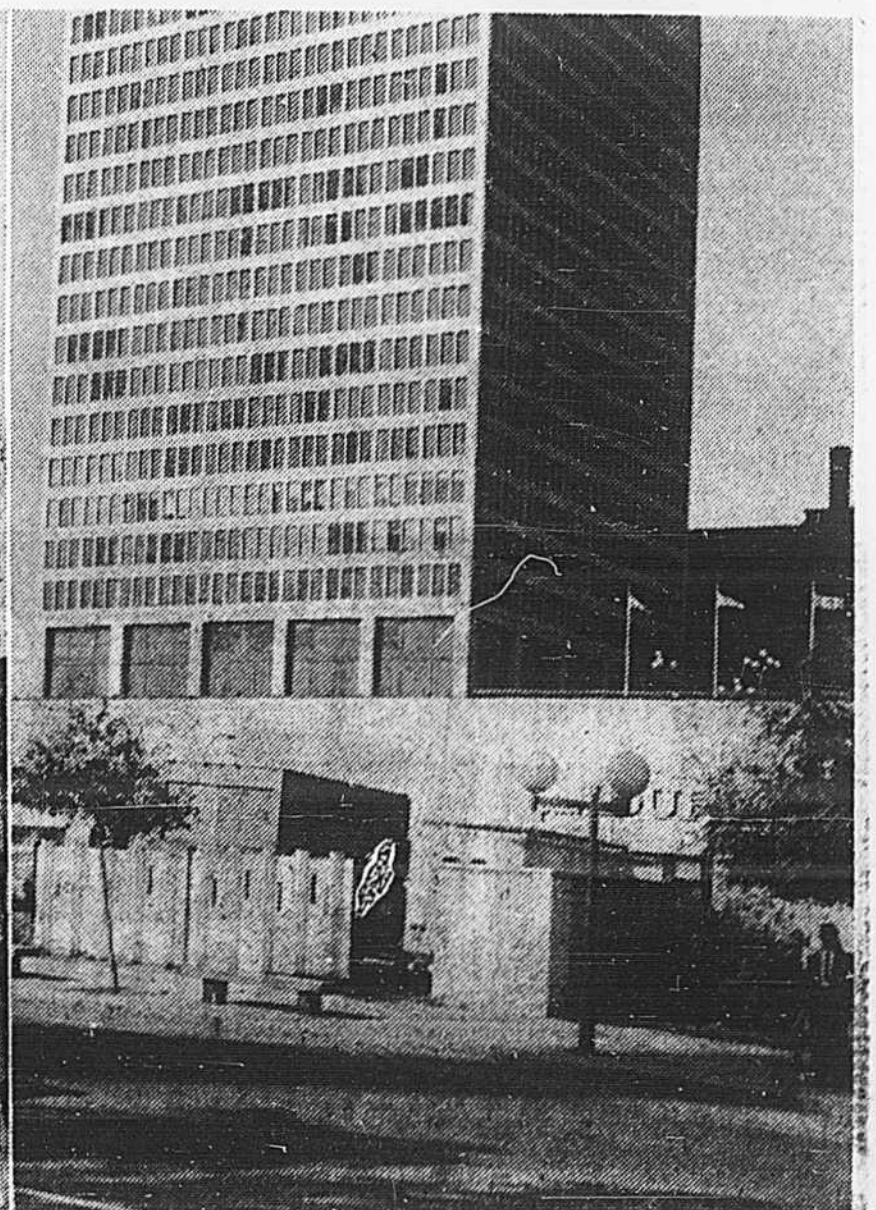


photo J.-Y. Lévesque, LA PRESSE

La rue Sherbrooke, à la hauteur de la rue Drummond, en regardant vers l'est. Considérée depuis toujours comme la plus belle artère du Québec et du Canada, la rue Sherbrooke est maintenant en voie de perdre toute sa beauté, en se transformant en canyon de grands immeubles.



(gauche) photo Réal Saint-Jean, LA PRESSE



(droite) photo J.-Y. Lévesque, LA PRESSE

Presque tout le quadrilatère formé par les rues Sainte-Catherine, Saint-Hubert, Berri et le boulevard de Maisonneuve, fut occupé jusqu'en 1963 par le couvent des religieuses de la Providence et leur Oeuvre de la soupe. En 1963, la ville de Montréal fit raser le tout, maintenant remplacé par un parking municipal, au second plan sur la photo de droite.

Partout, on a enlaidi et défiguré les rues

RUE SHERBROOKE — le cas est criant et illustre bien le problème de ces rues en voie de transformation radicale. Rue aux vastes perspectives et principalement résidentielle jusqu'à tout récemment, cette artère, considérée depuis toujours comme la plus belle et du Québec et du Canada, est en passe de se transformer en canyon, à l'image du boulevard Dorchester.

Impossible ? C'est pourtant, justement, ce qui est arrivé à ce même boulevard Dorchester. Artère d'abord résidentielle, aux grandes maisons cossues, surtout des rues Peel à Atwater, le boulevard Dorchester commença à changer dans les années 30, pour devenir ce qu'il est aujourd'hui. Une voie bordée de gratte-ciel et de terrains vacants, livrée aux véhicules et désertée par les piétons dès la fermeture des bureaux. Pour tout dire, une voie morte en termes de vie urbaine, et que — il y a encore quelques années — on a continué de vider de ses immeubles par toute une série de démolitions, des rues Saint-Mathieu à Atwater, principalement à cause d'une voie d'entrée et une autre de sortie de l'autoroute est-ouest.

Mais il n'y a pas que la rue Sherbrooke. Coincées entre cette dernière et le boulevard de Maisonneuve — qui se garnit sans cesse de nouveaux gratte-ciel —, de nombreuses petites rues transversales perdent peu à peu, elles aussi, tout ce qui leur donnait leur caractère propre et faisaient leur charme.

Plus durement atteintes, certaines ont été amputées de nombre de bâtiments, parfois de la moitié. C'est le cas, notamment, des rues Jeanne-Mance et Saint-Urbain, dont tout un côté a été démoli : côté est rue Jeanne-Mance, côté ouest, rue Saint-Urbain.

Le vide, la désarticulation

Trois pôles de développement (voir l'article d'hier) sont apparus rue Sherbrooke au cours des derniers dix ans. Entre deux d'entre eux, c'est-à-dire des rues Durocher à Peel, à peu près toutes les rues transversales sont littéralement devenues autres, de la rue Sherbrooke au boulevard de Maisonneuve.

Les promeneurs s'en souviennent : toutes ces rues invitaient à la flânerie et au lèche-vitrines, à cause de leurs boutiques souvent curieuses, de leurs bâtiments, parfois baroques mais toujours attachants, et qui ensemble conféraient à ce secteur un caractère urbain nettement européen.

Plus rien de cela n'existe. Partout — rues City Councillors, Aylmer, Union, de l'Université, Victoria, McGill College, Mansfield, et Metcalfe —, des immeubles ont été démolis. L'effet de vide et de désarticulation est le même là où il en subsiste encore, ces rues débouchant toutes sur le boulevard de Maisonneuve.

neuve maintenant envahi de gratte-ciel, qui écrasent ce qui reste de ces rues secondaires.

Le spectacle change à l'ouest de la rue Peel. Rue Stanley, toujours entre la rue Sherbrooke et le boulevard de Maisonneuve, c'est quasi le désert — il n'y a plus rien.

Plus à l'ouest, toutefois, et ce jusqu'à la rue Guy, les autres rues transversales, un temps gravement menacées elles aussi par la multiplication des parkings, sont aujourd'hui protégées.

(L'explication de ce phénomène presque inédit dans le centre de la ville, est des plus simples. En septembre 1974, les autorités municipales, inquiètes de la multiplication des démolitions dans ce secteur de rues animées, adoptèrent le fameux règlement 4816, qui, comme on sait, interdit des rues Stanley à Guy les démolitions en vue de créer des parkings : par ce règlement, on a, également, beaucoup réduit la hauteur permise des nouveaux édifices.)

Toutefois, il n'en va pas de même de la portion de ces rues située au nord de la rue Sherbrooke, sur le flanc du mont-Royal. Toutes, c'est-à-dire les rues Drummond, de la Montagne, du Musée, Redpath et Simpson (ces trois dernières sont plus ou moins des prolongements des rues Crescent, Bishop et MacKay), toutes ont été amputées de bâtiments anciens, qu'ont remplacés des immeubles résidentiels.

Moins touchées, certaines, comme les rues du Musée et Redpath, ont conservé leur cachet, alors qu'une rue comme la rue Drummond est aujourd'hui sans saveur et parfaitement anonyme comparée à ce qu'elle était il y a dix ans.

Les rues infirmes

C'est là, en fait, un phénomène courant à Montréal, notamment dans le centre de la ville : dans des rues jusque-là harmonieuses, aux bâtiments à peu près tous d'égale hauteur, apparaissent un, puis deux, puis trois immeubles résidentiels à grande hauteur, et c'en est fini de la rue, devenue de ce fait infirme, comme un homme qui verrait soudain un de ses bras grandir anormalement.

La liste est longue de ces rues ainsi séparées. Il en existe, à vrai dire, non seulement dans le centre, mais aux quatre coins de la ville.

Comme toujours, cependant, c'est dans le centre de la ville que le phénomène est le plus marquant. Exemple : tout le morceau compris entre les rues Guy, Atwater et Sherbrooke et le boulevard Dorchester.

Partout dans ce secteur — boulevard de Maisonneuve, avenue Lincoln, rue Saint-Mathieu, Saint-Marc, Chomedey, Closse, etc. — les immeubles résidentiels à grande hauteur pullulent depuis une quinzaine d'années, des immeubles, au surplus, souvent mal construits et dont beaucoup ont déjà l'allure de taudis avec leurs murs à la peinture écaillée et leurs balcons rouillés.

Il y a dix ans, pourtant, c'était encore un coin recherché... et qui conserve toujours, on ne sait com-

ment, une partie de son charme de jadis.

Autrefois somptueuses, des artères comme l'avenue des Pins et l'avenue McGregor ont elles aussi, au cours des dernières quinze années, perdu beaucoup d'attrait avec la construction d'immeubles hors de proportion.

Des rues ont tout perdu

D'autres rues, elles, ont quasiment tout perdu. C'est le cas, entre autres, des rues situées entre le projet de "Concordia Estates" (avenue du Parc) et l'hôtel Holiday Inn, au coin des rues Sherbrooke et Durocher.

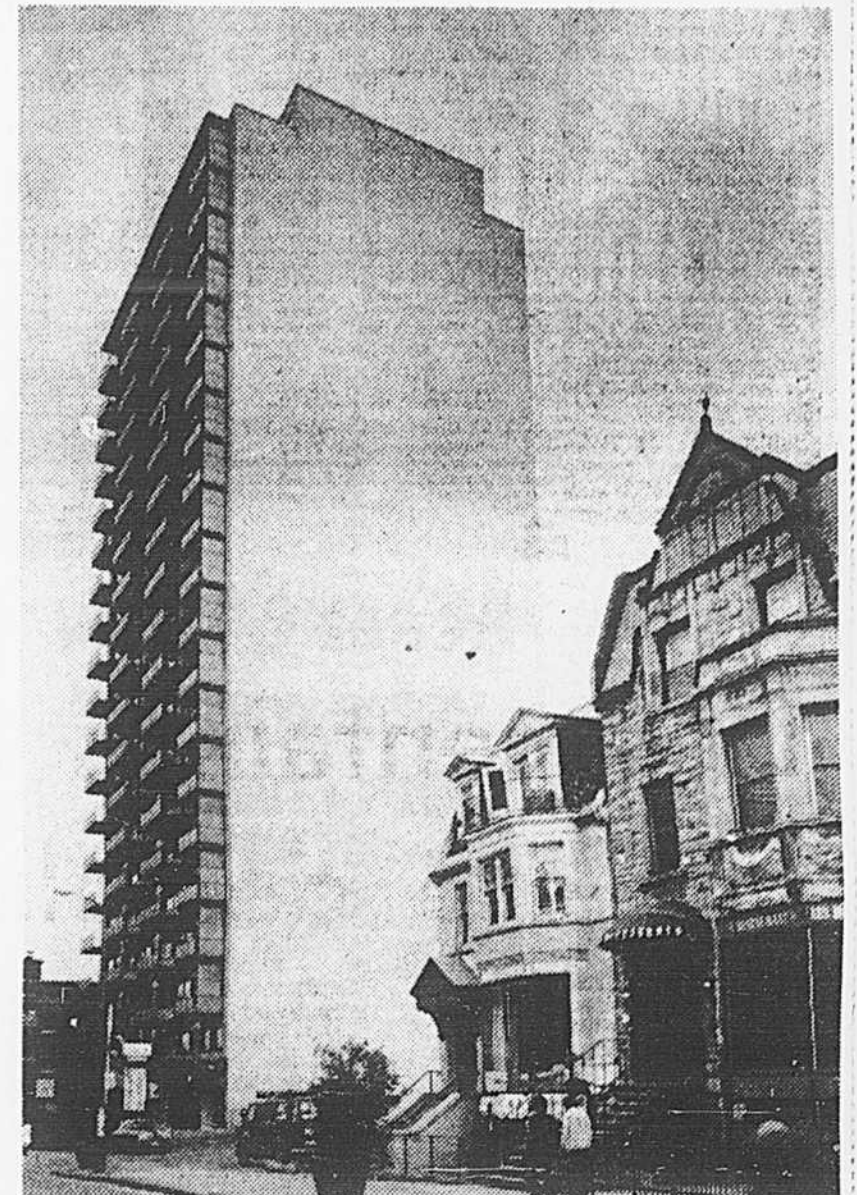
Rues Durocher, Hutchison, on a construit tant de grands immeubles dans ces deux rues qu'elles en sont, aujourd'hui, tout à fait déséquilibrées, comme le seront sans doute bientôt, au nord de la rue Sher-

brooke, les rues Jeanne-Mance, Sainte-Famille, Prince Arthur et Saint-Urbain, déjà enlaidies par des immeubles à grande hauteur plantés n'importe où entre leurs maisons de quelques étages.

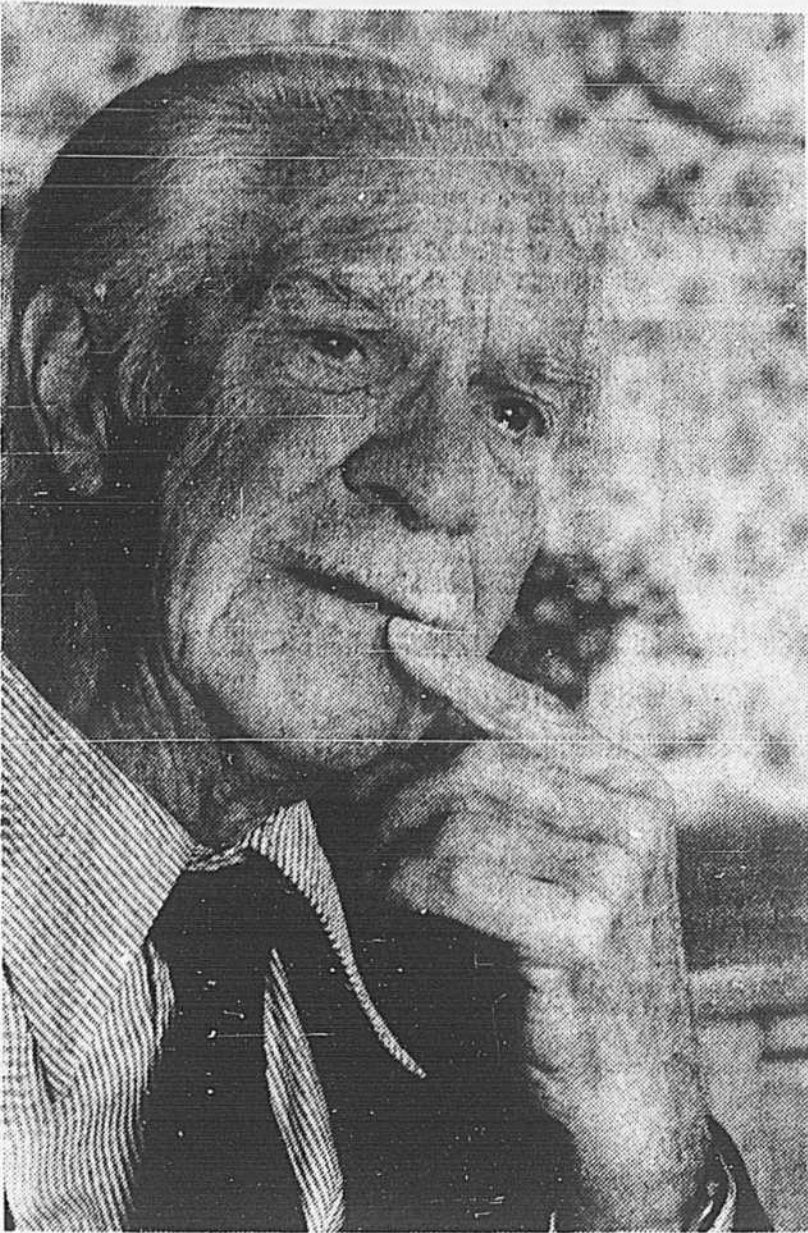
Quoique longue, cette liste n'est bien sûr nullement exhaustive, puisqu'elle concerne uniquement le centre de la ville. (Seulement un voyage dans les quelque 1.000 milles de rues que compte Montréal permettrait de dresser une liste complète des rues défigurées d'une façon ou d'une autre...)

Reste à faire celle des bâtiments disparus. Là encore, la liste est longue, même en ne retenant que les bâtiments de valeur et en écartant, par conséquent, toutes les maisons et les immeubles sans grand intérêt en eux-mêmes, mais qui, par leur situation, contribuaient à l'harmonie de la rue et du quartier où ils s'élevaient.

DEMAIN : les grands projets ruineux



Rue Crescent, un peu au nord de la rue Ste-Catherine... ou comment défigurer une rue en y laissant pousser des immeubles disproportionnés avec l'ensemble.



M. Edouard Clerk, architecte.

photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

A la recherche du profit le patrimoine se dilapide

"On n'avance pas, vous savez. On décroît. Continuellement." Montréalais de naissance — il est né rue Jeanne-Mance —, architecte de son état, M. Edouard Clerk, 86 ans, a observé en connaisseur la transformation graduelle de Montréal.

"Montréal est en train de devenir une copie des grandes villes américaines, fait-il observer. On essaie d'imiter New York mais on va en souffrir comme New York. On bâtit en hauteur et bientôt on verra à peine le ciel ou le soleil, comme à Wall Street."

Il cite un cas, celui de la rue Sherbrooke, qu'il a longtemps habitée.

"Autrefois, la rue Sherbrooke était surtout une rue résidentielle. Il y avait de très beaux bâtiments — il y en a encore, mais ils sont en train de les démolir. Vous aurez bientôt des bâtisses géantes, toutes de la même hauteur, qui formeront comme un corridor."

"Il y avait aussi de très belles résidences au nord de la rue Sherbrooke, dans les rues qui vont vers l'avenue des Pins. Tout ce coin-là avait un cachet qu'il n'a plus aujourd'hui."

Montréal décroît, mais, estime-t-il, la déchéance frappe aussi l'archi-

tection en tant qu'art, qui est maintenant assujettie à la seule règle des profits maximum.

"Ces changements n'embellissent pas Montréal. Ce qu'on construit, c'est des boîtes avec de grandes fenêtres : une structure d'acier, un revêtement de béton et des étages tous semblables."

"On dégringole, on est loin des bâtisses d'Europe où chaque chose était étudiée pour que la bâtisse soit belle. Il n'y a plus rien de ça : il y a des portes tournantes à l'entrée et des ascenseurs."

"On veut le plus d'espace possible pour loger le plus de gens possibles — c'est une question d'argent."

Les constructions que produit cette architecture déchuée, des constructions "toutes semblables", ce sont, dit-il avec dédain, "des cages à oiseaux".

Résultat, estime-t-il, les Montréalais finiront par fuir Montréal comme les New-Yorkais fuient New York.

"Les gens vont finir par se lasser de vivre là-dedans — ils sont plus seuls là que partout ailleurs. Comme les New-Yorkais, ils vont fuir la ville pour aller habiter la campagne."



(gauche) photo Archives de l'Ontario

Ce magnifique immeuble, situé au coin des rues de la Commune et d'Youville et qui abritait le service des douanes, fut démoli en 1947. Sur l'emplacement, on aménagea un parking.



(droite) photo J.-Y. Létourneau, LA PRESSE

Bell reprend sa campagne pour des hausses

OTTAWA (d'après CP) — C'est aujourd'hui que la compagnie Bell Canada reprend sa campagne auprès de la Commission canadienne des transports en vue d'obtenir des hausses tarifaires totalisant plus de \$102 millions par an, ce qui doit permettre en même temps de juger de l'efficacité du nouveau programme de contrôle de prix et de salaires du gouvernement fédéral en ce qui concerne le secteur privé.

C'est le comité de télécommunications de la CCT qui inaugurera les travaux, en tenant une série d'audiences afin de recueillir les avis de pas moins de 15 intervenants sur la pertinence des contrôles imposés le 13 octobre dernier quant aux demandes de Bell Canada.

En vertu des contrôles, en effet, la CCT doit s'assurer que les hausses accordées à Bell Canada "ne dépassent pas l'argent nécessaire pour compenser la hausse des coûts", ont indiqué des représentants de la nouvelle commission chargée de l'application de ces contrôles.

Les demandes de Bell Canada, fort controversées depuis leur présentation le 30 mai dernier, visaient à obtenir des hausses tarifaires totalisant \$28 millions à compter du 1er août et des hausses additionnelles totalisant \$10 millions à partir du 1er octobre.

Ces demandes représenteraient des revenus additionnels de plus de \$102 millions par an pour la compagnie.

Après étude, cependant, la CCT n'accorda que \$14 millions en hausses tarifaires, et ce sur une base purement temporaire, invitant Bell Canada à venir justifier à nouveau la totalité de ses demandes aux audiences qui débutent aujourd'hui à Ottawa.

Bell réagit à cette décision en abandonnant son projet d'emprunter \$250 millions pour l'achat de nouveaux équipements, en réduisant

son programme d'expansion de \$54 millions et en obligeant ses nouveaux clients à attendre jusqu'à six mois pour obtenir l'installation du téléphone.

Ses principales demandes sont:

- Hausse d'un à trois p. cent affectant le service primaire aux foyers et au milieu d'affaires, les services "centrex" et les extensions commerciales;
- Hausse mensuelle de 10 cents touchant le tarif des extensions à domicile;

- Hausse de 10 p. cent des frais de service;
- Augmentation de \$10 des frais encourus pour changement de numéro, retrait d'un numéro de l'annuaire ou interruption du service;

- Hausse d'un à trois cents pour la première minute d'un appel interurbain composé directement; de cinq à 20 cents pour les trois premières minutes d'un appel interurbain effectué par l'entremise de la standardiste;

- Une variété de hausses affectant les services "interchanges".

Si les partenaires patronaux ne s'entendent pas le gouvernement tranchera, affirme Parent

par Mariane FAVREAU

QUÉBEC — S'il n'y a pas d'entente complète entre les partenaires patronaux sur les offres à faire aux employés de l'enseignement "quelqu'un va être appelé à décider".

En d'autres termes, si un désaccord persiste, "le cabinet sera appelé à trancher le débat", le gouvernement ayant la responsabilité de la gestion et les disponibilités financières.

C'est ce qui ressort des propos du ministre Oswald Parent, interviewé samedi dans les coulisses du congrès de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec. Il confirme que des désaccords subsistent encore sur la question monétaire, la sécurité d'emploi et la charge de travail dans le secteur de l'enseignement entre le gouvernement et les commissions scolaires.

Le ministre de la Fonction publique, grand responsable de la négociation provinciale, ne désespère cependant pas d'en arriver à un pacte entre les partenaires patronaux. Le ministre de l'Éducation, M. Garneau, se montre tout aussi optimiste, précisant qu'il n'y a pas encore bris de confiance.

Mais l'un et l'autre ministre sentent que le temps presse. Des réunions de travail sont encore prévues cette semaine avec la fédération si bien que le dépôt des offres patronales ne pourrait éventuellement se faire qu'au plus tôt à la fin de la semaine.

Sur l'aspect monétaire, le ministre Garneau a plus ou moins admis que le plan Trudeau pour contrer l'inflation ne pouvait servir de paravent pour maintenir les offres salariales dans l'étroit corridor prévu. "Le gouvernement du Québec souscrit à l'objectif de lutte à l'inflation mais il appliquera sa propre loi dans les domaines de juridiction québécoise."

De son côté, le ministre Parent signale que la loi Trudeau ne s'oppose pas au rattrapage et parle des "groupes" plutôt que des "individus". Si bien que la répartition de la masse monétaire pourrait théoriquement avantager certaines catégories d'employés plus que d'autres. C'est d'ailleurs l'optique du ministre Parent: une échelle de salaire pour chaque catégorie d'emploi.

Il signale qu'il y a des problèmes particuliers chez les enseignants, les infirmières et les ouvriers, et qu'on doit en tenir compte. On sait que M. Hubert Lavigne, le président de la FCSCQ, déclarait vendredi que le gouvernement et les commissions scolaires étaient encore "très éloignés" sur les questions salariales.

Quant à la tâche, M. Parent confirme comme la fédération, le retrait du rapport maître-élèves. Il parle d'une autre formule "qui tient compte des différents volets de l'enseignement" au secondaire, et d'un réaménagement à l'élémentaire. Les enseignants seront-ils obligés de "faire du temps" à l'école? M. Parent signale comme "une anomalie" le fait que "la disponibilité des enseignants auprès de la commission scolaire n'existe pas au secondaire" après leurs heures de cours.

La Fédération serait-elle en faveur de cette présence forcée? Des propositions de la commission scolaire de Québec en ce sens ont été avancées en assemblée générale samedi et ont soulevé une certaine sympathie avant d'être retirées pour des raisons tactiques.

Concrètement, on pourrait bien ramener à 16 ou 18 le nombre d'heures d'enseignement des professeurs mais en leur faisant obligation de rester sur les lieux dix ou quinze heures de plus (comme l'ouvrier reste sur son chantier toute la semaine, précisait le porte-parole de la CEQ).

Quant à la sécurité d'emploi, le ministre Parent la voit comme une "sécurité dans le réseau" à la grandeur de la province, mais s'appliquant d'abord à l'é-

chelle régionale. L'enseignant mis à pied pour surplus dans une commission scolaire serait placé dans un pool de repêchage et engagé prioritairement dans la région, sinon dans la province. Un tel système existe déjà théoriquement mais sans obligation pour les commissions scolaires.

Le ministre Parent précise d'ailleurs que la FCSCQ et le gouvernement sont en litige sur les modalités de la sécurité d'emploi, même si le principe semble acquis.

Il sera intéressant de voir, au cours de prochains jours, jusqu'à quel consensus les

commissions scolaires et le gouvernement en arriveront.

Les commissions scolaires font valoir qu'elles constituent, dans toute cette négociation provinciale, le seul véritable gouvernement local à côté du gouvernement provincial. Elles seules lèvent un impôt pour subvenir en partie aux besoins du milieu, ce que ne font ni les hôpitaux ni les cégeps qui administrent simplement les subventions gouvernementales.

COLOSSALE VENTE DE LIQUIDATIONS DE CUIR!

Manteaux et vestes, pour hommes et dames
Peau de vache, daim, suède, chevreau.

JUSQU'À 70% DE RÉDUCTION!
TROIS JOURS SEULEMENT — DE MIDI À 21 H.
MARDI, 28 OCT. MERC. 29 OCT. — JEUDI 30 OCT.

A L'HÔTEL CAPRI, Salon Trojan
6445, boul. Décarie (vaste stationnement gratuit)

BEL MODE LEATHER CLOTHING

BREVETS D'INVENTION
Marques de commerce
Dessins de fabrique
en tous pays
MARION
ROBIC & ROBIC
2100, Drummond, Montréal 107
Téléphone 288-2152

Prenez à coeur votre confort pour l'hiver



Tout ce qu'il faut pour aimer l'hiver! Un ensemble mode tricoté et toute une gamme de gants bien chauds. Eaton prend en main le problème-hiver et en fait pour vous une saison reconfortante. De haut en bas.

Ensemble coordonné en tricot fantaisie d'acrylique et autres fibres lavables à la machine. Mouffles de pointure unique pour 6 1/2 à 7 1/2 **4.50** la paire; bérêt à pompon pour tout tour de tête **4.50**; écharpe frangée **6.00**

Tricot acrylique et nylon avec paume en cuir et long poignet à retourner ou non. Rouille, brun, chameau, naturel ou noir. Pointure unique pour 6 1/2 à 7 1/2, la paire **6.00**

En peau de porc suédé à piqûres sellier, confortablement garni d'une doublure chaude. Découpe latérale. Ton liège seulement. Pointures 6 1/2, 7, 7 1/2 la paire **15.00**
Chaudement doublés de peau d'agneau, gants en suède entièrement piqués à la main. Noir, acajou ou noisette. Pointures: petite, moyenne, grande. la paire **25.00**

Eaton Centre-ville (rez-de-chaussée), Pointe-Claire, Anjou, Cavendish, Laval. Également à ou par Sherbrooke Carrefour de l'Estrie, Ottawa Bayshore, ainsi qu'au nouveau magasin Eaton de Ste-Foy, Place Ste-Foy. (202). Servez-vous de votre carte-comptable Eaton

Venez ou téléphonez **842-9211**

EATON

Les postiers et Mackasey... s'écrivent

(d'après CP et UPI)

Les 22,000 postiers canadiens entreprennent aujourd'hui leur deuxième semaine de grève et les 18,000 facteurs leur première semaine de chômage, mais le ministère des Postes et le Syndicat des postiers continuent, malgré la paralysie du service postal, à échanger des lettres en vue d'une reprise des négociations.

Inauguré jeudi dernier sur l'initiative du SPC, cette correspondance permet d'ailleurs d'espérer la reprise prochaine des pourparlers, aujourd'hui même ou demain,

selon le président du syndicat, M. Joe Davidson.

Dans sa première lettre, livrée par courrier spécial au ministre Bryce Mackasey, qui se remet à sa résidence de Verdun de la crise d'épuisement qui l'a terrassé vendredi à son bureau d'Ottawa, le SPC se disait prêt à renouer le dialogue à deux heures de préavis et sans aucune condition.

En réponse, le ministre soulignait qu'il maintenait son offre salariale de \$1.70 l'heure répartie sur 30 mois, invitait le syndicat à "y acquiescer tacitement", promet-

tait une offre globale et se disait prêt à laisser le syndicat décider de l'ordre de priorité des questions litigieuses.

"Il ne peut être question d'acquiescer tacitement à l'offre salariale que vous considérez comme finale", relançait hier le SPC, dans une lettre signée de son négociateur en chef, M. Jean-Claude Parrot.

"Puisque l'ordre des sujets à négocier vous importe peu, nous considérons normal et désirable de discuter en dernier lieu de l'offre salariale, précisait M. Parrot, ajoutant: "Si de notre côté, nous n'avons pas d'attitude inflexible quant aux solutions possibles, serions-nous trop présomptueux de croire qu'il devrait en être de même de votre part?"

Le ministre adjoint des Postes, M. John Mackay, a remis hier soir une nouvelle lettre de M. Mackasey aux responsables syndicaux, et même si son contenu n'a pas

été divulgué immédiatement, tout laisse croire qu'aucune des deux parties ne veut la rupture.

Mais en attendant, le public s'impatiente. La Fédération des professionnels et hommes d'affaires de Toronto a décidé de manifester demain devant l'hôtel Royal York contre la grève des postes.

L'Association de la presse périodique a adressé un télégramme aux deux parties pour leur faire comprendre le danger que la poursuite de la grève représente pour l'emploi de plusieurs milliers de membres de cette industrie.

Par contre, les messageries privées, les lignes aériennes, les compagnies d'autobus et la compagnie de téléphone Bell font des affaires d'or depuis le début de la grève. Le SPC a pour sa part annoncé la mise sur pied d'un service volontaire pour assurer la livraison des chèques gouvernementaux aux assistés sociaux et aux pensionnaires.

Reprise des travaux au chantier olympique

Les travaux reprennent aujourd'hui, au chantier olympique à la suite d'une entente intervenue entre la FTQ-Construction et les autorités municipales de Montréal relativement au nombre de cas d'exclusion de travailleurs sur le chantier.

En vertu de l'entente intervenue, le service de sécurité devra faire connaître à la FTQ-Construction les raisons de la radiation de ses membres et devra également soumettre à une révision les dossiers de chacun des cas d'exclusion passés et à venir.

On sait que les travailleurs du chantier olympique ont débrayé lundi dernier devant le refus des autorités du projet à remettre en question une liste noire comportant les noms de travailleurs que la police considère comme indésirables sur le chantier olympique.

La révision des dossiers des travailleurs inscrits sur cette fameuse liste noire touchera tous les cas et ce, à compter du 1er mai 1975. Ce travail incombera à un comité regroupant des syndicalistes et des représentants des entrepreneurs.

Le comité sera habilité à renverser, selon les cas, les décisions du comité de sécurité et ses décisions seront finales. Cette procédure n'enlève pas le droit au travailleur de recourir, le cas échéant, aux tribunaux.

Peintures venant de successions, collections particulières DOIVENT ÊTRE VENDUES CETTE SEMAINE

C. Krieghoff — J.W. Munnice — M. Cullen — Clarence Gagnon — David Milne — G. Rouault — Suzor-Côté — A.Y. Jackson — Art Lismer — Franz Johnston — Robert Pilot — M. A. Fortin — Jean-Paul Lemieux — A. Sherriff Scott — F.A. Verner — J.P. Riopelle — Stanley Cosgrove — Tom Roberts — Lorne Bouchard — B. DesClayes — Tom Roberts — Henri Masson — Jack Humphrey — Goodridge — Henry Simpkins — Van Suchtelen — Oscar Delall, etc.

TOUTES PEINTURES CERTIFIÉES AUTHENTIQUES RITZ CARLTON HOTEL

Ritz Carlton Salon
Lundi 27 octobre
Mardi 28 octobre
Mercredi 29 octobre
de 1h p.m. à 10h p.m.

La vente de ces peintures sera faite par M. René Turgeon, autours des Galeries Saint-Laurent (Ottawa).

CETTE SEMAINE AU CANAL 12...

CE SOIR A 20H00

"The Invisible Man"
avec
David McCallum



MARDI ET MERCREDI A 12H30

"The Carpetbaggers"

avec
George Peppard
Carroll Baker
Alan Ladd



MERCREDI A MINUIT

"Mogambo"

avec
Clark Gable
Ava Gardner
Grace Kelly



JEUDI A 12H30

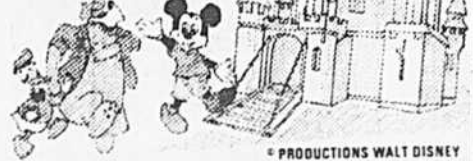
"The Old Maid"

avec
Bette Davis
Miriam Hopkins



CFCF 12

MICKEY ET SES AMIS ARRIVENT À LA plaza alexis nihon



PRODUCTIONS WALT DISNEY

Crédit Foncier

Fondé en 1880
Actif consolidé: \$665 millions

Obligations de 5 ans

Minimum: \$500

10 1/4%

Intérêts payés semi-annuellement

10 1/2%

Intérêts payés annuellement

Montréal: 612, rue St-Jacques
(514) 845-7111 (Mlle M. Fournier)

Québec: 1135, Chemin St-Louis
(418) 681-0277 (M. J. Arsenault)

Frais virements acceptés
Institution inscrite à la Régie
de l'assurance-dépôts du Québec

"OPÉRATION ADHÉSION SYNDICALE"



AUX ASSOCIATIONS DE SALARIÉS DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Conformément à l'article 5 de la Loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction (1968 chapitre 45 et amendements), l'Office de la construction du Québec donne avis qu'il a procédé à l'étude des demandes reçues en vertu de l'article 4 de ladite Loi et s'est assuré que, parmi les requérantes, seules les associations suivantes sont des associations au sens du paragraphe "A" de l'article 1 de la Loi sur les relations de travail dans l'industrie de la construction.

CENTRALE DES SYNDICATS DÉMOCRATIQUES (C.S.D.)
CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (C.S.N.)
CONSEIL PROVINCIAL DU QUÉBEC DES MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION (F.T.Q.)
SYNDICAT DE LA CONSTRUCTION CÔTE NORD DE SEPT-ÎLES INC.

OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Du nouveau! "Revenescence" de Charles of the Ritz

Du grand nouveau! "Revenescence", une gamme de produits de soins et de maquillage aux "micro-perles hydratantes". Ces produits bénéficient d'un pouvoir hydratant exceptionnel qui vous aidera à protéger votre teint du vent et du froid, si fréquents dans les mois à venir.

1. "Revenescence Toner", une lotion crème riche en hydratants. Peaux normales ou sèches. 8 oz **11.50**

2. Fard-carnation "Cheek Glow" offre une grande transparence et un fini naturel. En quatre riches nuances. 0.15 oz **7.50**

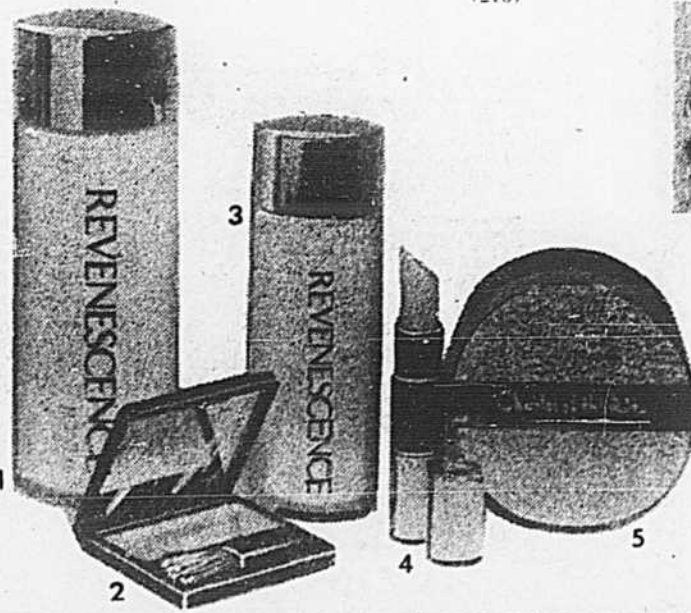
3. "Revenescence Cleanser", un démaquillant liquide et léger à base d'hydratants. 4 oz **8.00**

4. Rouges à lèvres "Revenescence", hydratants et lumineux. En 12 teintes d'un lustre durable. 0.13 oz **6.50**

5. "Revenescence Powder Glow", la première poudre "non poudreuse". Le Rose no 5 (pêche rosée), le Rose 6 (légèrement plus foncé). Poudre fine, 1.8 oz **8.00**

Non représenté: poudre pressée. 0.25 oz **6.50**

Venez rencontrer notre conseillère, Lucette Dick qui sera au Centre-ville seulement, du 28 octobre au 1er novembre. Eaton Centre-ville, rez-de-chaussée. (216)



Offre-prime:

À l'achat de 7.50 ou plus de produits Charles of the Ritz, vous recevrez en prime "le sac de beauté Ritz" contenant la lotion concentrée pour le bain, 2 oz; fond de teint "Beige Buff", 1 oz; masque givré à la menthe, 1 oz; crème de nuit, 1/2 oz.

EATON



radio/télévision

"The October Crisis": cinq ans après, le doute revient au galop

On n'a pas appris hier soir le fin mot sur la mort de Pierre Laporte. On n'a pas su non plus quels critères avaient présidé au choix des 465 personnes qui furent arrêtées au Québec en vertu de la Loi des mesures de guerre. Mais "The October Crisis" présenté par le réseau anglais de Radio-Canada nous a fourni d'une façon magistrale des éléments convaincants et très troublants des "événements". L'émission de deux heures et demie n'a pas porté de jugement. Mais le téléspectateur, bien à l'abri dans son salon, où il ne peut être accusé ni de diffamatoire ni d'irresponsabilité, se sera approprié les éléments du puzzle pour se faire une image de la situation. Celle qui a été reconstituée chez moi était affolante.

La thèse de "The October Crisis" est la suivante: nous avons assisté à l'automne 70 à une guerre de propagande entre le FLQ et les gouvernements. Au début, le FLQ a gagné sur toute la ligne, réussissant non seulement à se faire connaître, mais éventuellement à se faire respecter. Il s'agissait donc pour nos gouvernements de discréditer ces révolutionnaires. La mort de Pierre Laporte a réussi à faire tourner le vent.

Une crise prévue

Ajoutez à cela un élément primordial: nos gouvernements avaient prévu la crise d'octobre. Le peuple a été pris par surprise, pas les gouvernements qui se préparaient: en août 70, l'armée avait mis au point le plan Essay visant à faire pen-

trer 9.000 soldats au Québec en quelques heures. La police et les gouvernements possédaient des dossiers détaillés sur les felquistes.

Mis en présence de ces éléments, qui lui sont présentés avec brio, qui sont irréfutables puisque les faits sont là, le téléspectateur pourra en arriver à la conclusion qu'en effet la mort de Pierre Laporte a été providentielle pour nos gouvernements.

Il se demandera ensuite comment il se fait que la police n'ait pas pu repérer la cachette de la rue Armstrong, à Saint-Hubert, puisque les felquistes étaient bien connus des autorités policières et que la maison servait depuis assez longtemps pour que la police sache exactement où elle se trouvait.

On n'a pas jugé bon de mentionner durant l'émission que la cellule Libération (celle qui a enlevé Cross) avait jugé que cette maison de la rue Armstrong était "brûlée", donc connue de la police. Le rapport de recherche de l'émission fait pourtant état de ce fait capital.

Un "brain trust"

Il y avait à Ottawa un brain trust dirigé par Jim Davey (un des principaux assistants de Pierre Trudeau) et qui suivait la crise d'octobre comme une partie d'échec. Le centre des opérations stratégiques (SOC en anglais) ne se contentait pas d'analyser les données mais élaborait des scénarios à partir d'hypothèses. Les exemples fournis hier soir (on s'est servi de la reconstitution dramatique pour nous les présenter) por-

taient sur les effets de propagande de telle ou telle action.

Hypothèse: on retrouve Cross mort, mutilé. Effets?

L'"avocat" du gouvernement répond: très bon pour nous au point de vue relations publiques. Le FLQ est discrédité dans l'opinion publique.

Il est tentant de se demander si, avant la mort de Pierre Laporte, on a joué à ce jeu.

Une panique feinte?

C'était un jeu sérieux: tous les matins, les chefs du SOC prenaient le petit déjeuner avec Marc Lalonde, Jean Marchand ou Pierre Trudeau. Et ces gens là prenaient les décisions.

Un autre point important souligné par l'émission est que le premier ministre Bourassa n'a pas réclamé qu'Ottawa proclame la Loi des mesures de guerre parce qu'il y avait une insurrection appréhendée au Québec mais parce qu'il voulait que le peuple se calme, en lui démontrant que le gouvernement prenait ses responsabilités et pour empêcher d'autres enlèvements.

A Ottawa, toutefois, on ne voyait pas la crise dans la même perspective: on appréhendait un soulèvement général, comme en France en mai 68. Et on trouvait Bourassa dangereusement faible.

Or l'émission d'hier soir a mis en doute cette faiblesse: la "panique" de Bourassa a réussi à faire abandonner au PQ l'idée d'un débat sur l'arrivée de l'armée au Québec. Était-elle feinte?

Une autre victoire côté propagande pour le gouvernement.

Les arrestations sans motifs n'ont pas été faites au petit bonheur: la liste avait été approuvée par Gérard Pelletier, alors secrétaire d'Etat à Ottawa, par Julien Chouinard, du bureau de Robert Bourassa, et par Michel Côté, de l'hôtel de ville de Montréal et créateur de l'escouade antiémeute.

On a vu hier soir Robert Stanfield et Eric Kierans regretter amèrement d'avoir voté en faveur de la Loi des mesures de guerre. Kierans a parlé d'overkill.

Jasper Pooh...

On a vu une scène loufoque où des policiers ont reçu pour mission de lire "Winnis The Pooh" (un classique anglais pour enfants) parce que James Cross signait ses lettres à sa femme Jasper Pooh. L'opération Pooh a donné lieu à 100 raids, dont un filmé de 275 soldats sur un pet shop de la Rive sud.

C'est drôle jusqu'à ce qu'on compare cette mobilisation avec l'incapacité des policiers à dénicher le repaire pourtant usé de la cellule Chenier et avec la décision de laisser filer Paul Rose trois jours après l'enlèvement de Pierre Laporte au lieu de l'arrêter.

L'émission a pris fin sur la conclusion de James Cross: "Le gagnant, c'est moi, a-t-il dit. Le perdant, c'est Pierre Laporte et sa famille."

Les téléspectateurs québécois qui ont regardé l'émission ne seront sûrement pas tous d'accord avec cette interprétation.

télé aujourd'hui

12:00 (2) Cher Oncle Bill
(3) Young and Restless
(4) Marble Machine
(5) The Bob McLean Show
(6) Showoffs
(7) NC German Diary
(8) The Flintstones
12:30 (10) Le 10 vous informe
12:30 (2) Les Coqueluches
(3) Search for Tomorrow
(4) Three for the Money
(5) All My Children
(6) NC Le Capitaine Kebec et ses amis
(7) Les Tannants
(8) Matinee
(9) "Love Story" — Am. 1972
(10) About Animals

13 h.
1:00 (3) One O'Clock News
(4) Truth or Consequences
(5) The Larry Solway Show
(6) Ryan's Hope
(7) NC Dollars and devoirs
(8) Animals and Such
1:10 (3) Across the Fence
1:15 (5) Why!
1:30 (2) Télé-journal
(3) As the World Turns
(4) Days of Our Lives
(5) Any Woman Can
(6) Let's Make a Deal
(7) C 9 NC 17 Parloirs français I
(8) A votre service
(9) Ripplés
1:35 (2) Femme d'aujourd'hui
1:45 (3) C 9 NC 17 Parloirs français II
(4) Way to Go

14 h.
2:00 (3) Guiding Light
(4) Love American Style
(5) 10,000 Pyramid
(6) C 9 NC 17 Parloirs français III
(7) A Matter of Fiction
2:15 (3) C 9 NC 17 Les Orléans
(4) Ciné-lundi
2:20 (5) Images and Things
2:30 (2) Cinéma
2:35 (3) The Edge of Night
(4) The Doctors
(5) Rhyme and Reason
(6) C 9 NC 17 Les Cent Tours de Centour
2:45 (3) C 9 NC 17 Images de l'histoire
La transformation de la guerre au vingtième siècle.

3 h.
3:00 (3) Match Game
(4) Another World
(5) Take Thirty
(6) General Hospital
(7) C 9 NC 17 Le drame de la survie
(8) Psychology Today
3:30 (3) Tatletales
(4) Celebrity Cooks
(5) One Life to Live
(6) C 9 NC 17 Si l'monde savait
(7) Lilies, Yoga and You

4 h.
4:00 (2) Bobino
(3) Musical Chairs
(4) Somerses

(5) Forest Rangers
(6) Batman
(7) C 9 NC 17 En se racontant l'histoire d'ici
(8) Escadrille sous-marine
(9) Celebrity Dominoes
(10) You Don't Say
(11) Mister Rogers
4:30 (2) Fanfreluche
(3) Ironside
(4) Merv Griffin
(5) Comin' Up Rosie
(6) The Munsters
(7) The Flintstones
(8) Sesame Street

5 h.
5:00 (2) Cosmos 1999
(3) Hi-Diddle Day
(4) Le Ranch L
(5) C 9 NC 17 Spécial Dimanche
(6) Happy Days
5:30 (3) Beverly Hillsbillies
(4) The Partridge Family
(5) Newswire
(6) The Price is Right
(7) The Big Valley
(8) Electric Company

6 h.
6:00 (2) Ce soir
(3) C 9 NC 17 News
(4) C 9 NC 17 Tourlou
(5) Parle, parle, jase, jase
(6) Villa Alegre
6:15 (3) C 9 NC 17 Elans d'athlètes
6:30 (5) (2) News
(3) Hogan's Heroes
(4) "The Prisoners Prison"
(5) Psychology Today
6:40 (3) C 9 NC 17 Autonomie

7 h.
7:00 (2) Quelle Famille
(3) CBS News
(4) Adam 12
(5) Wild World of Animals
(6) The F.B.I.
(7) "Superstition Rock"
(8) C 9 NC 17 Mystères de l'homme
7:15 (3) Le Parc et le Rite
(4) Le 10 vous informe
(5) That's My Mama
(6) Flintstones
(7) Classic Theatre Preview
7:30 (2) JO
Magazine préolympique. "Athlètes cubains".
(3) Hollywood Squares
(4) Treasure Hunt
(5) Conversations with James Jasper Cross
(6) Les Berger
(7) Headline Hunters
(8) Eddie Star
(9) Mickey Mouse Club
(10) Evening Edition with Martin Agronsky

8 h.
8:00 (2) Y a pas de problème
(3) Rhoda
(4) Merin On
(5) Mobile One
(6) "Callifornia 222"
(7) C 9 NC 17 Ce coin de pays
(8) Les Cantons de l'Est
(9) A la canadienne
Inv.: Georges Dor

9 h.
9:00 (2) Télé-Sélection
"L'Intruse" — Am. 1972.
(3) All in the Family
(4) Monday Night at the Movies
(5) NFL Monday Night Football
Minneapolis à Chicago.
(6) C 9 NC 17 Histoire sur le vif
(7) Petrocilli
"To See No Evil".
9:30 (3) Maude
(4) News Magazine
Reportage spécial sur les mesures anti-inflationnistes et le conflit postal.
(5) L'Univers de Yolande Guérard
Inv.: Michel Grouard, Colette Renard, André Boucher et Jacques Farnery.
(6) Almetta Speaks

10 h.
10:00 (3) Mod Squad
(4) News Magazine
(5) C Countdown Rodeo
(6) NC Mon Quartier
(7) Grand Old Country
(8) A Family at War
"You Can Choose Your Friends".
10:30 (2) Téléjournal
(3) People of Our Time
"The Prospects for Humanity".
(4) Les Nouvelles TVA
(5) Pig & Whistle
Inv.: Barbara Windsor.
10:50 (2) Nouvelles du sport

11 h.
11:00 (2) Le Grand Défi
(3) de 8
(4) (3) (5) (6) (7) News
(5) C Tele-Sports Digest
(6) NC Mille et un emplois
(7) La Couleur du temps
11:15 (10) Festival Sidney Politer
"L'homme qui tua le porc" — Am. 1957.
11:21 (2) Pulse
11:22 (6) Viewpoint
11:30 (3) The Late Movie
"The Elevator" — Am. 1973.
(4) Tonight Show
(5) Montreal Tonight
11:45 (2) Twilight Zone
11:55 (3) Cine-Six
"In Tandem" — Am. 1957

12 h.
12:00 (2) Schulmeister, l'espion de l'empereur
"La dame de Vienne".
(3) News Final
(4) NC 24 heures à la fois
(5) The Midnight Movie
"Never Say Goodbye" — Am. 1955.
12:15 (8) NCAA Hillies
12:30 (9) NC Sports

12:45 (10) Le 10 vous informe
1:00 (2) Téléjournal
(3) Tomorrow Show
1:30 (9) NC Chances égales
2:00 (9) NC 24 heures à la fois
2:30 (9) NC Si le monde savait
3:30 (9) NC En se racontant l'histoire d'ici

RADIO fm

22:00 CBF Les Petits ensembles.
Sonate en quatuor (Bach).
France Clidat, piano, et orch. de chambre.
22:30 CBF Les Gens et leur musique.
CKVL Orchestre de chambre de Québec.
Dir.: Sylvio Lacharité, Barbara Todd, flûte. Concerto no. 281 (Rachinick) Extr. d'"Orphée" (Gluck).
23:00 CBF Vienne la nuit.
La Vie et l'œuvre de Rimsky-Korsakov. Extr. de "Sadko". sol. chœur et orch. de l'Opéra de Zagreb, dir. Basilich.
CFQR On Stage with the MOS.
Eve Corcoran reçoit le chef d'orchestre William Steinberg.
23:03 CBF A Little Night Music.
Oeuvres de Brahms, Haydn et Mendelssohn.

MARDI
13:00 CBF Contrepoint.
"Rhapsodie espagnole" et "Allegro del Gracioso" (Ravel).
Orch. de Cleveland, dir. Boulez.
14:30 CBF Musique de chambre.
Séquence en la (Brahms); Grieg, Philh. de Berlin, dir. Abbado. Sonate K. 332 (Mozart); Christoph Eschenbach, piano.

POURQUOI VOUS
CASSER LA TÊTE?
LES PETITES ANNONCES
285-7111
la presse

CONSULTEZ
"CARRIÈRES ET PROFESSIONS"
ANNONCÉES
TOUS LES JOURS DANS
la presse



Un trophée des droits de l'homme à "La Voix de l'Est"

par la Presse Canadienne

Le quotidien "La Voix de l'Est", de Granby, a reçu hier le trophée des droits de l'homme de la B'nai B'rith, au cours d'un banquet à Montréal.

Du côté de la télévision, c'est la station anglaise de Radio-Canada à Montréal, CBMT, qui a mérité l'honneur d'être choisie. Pour la radio, le mérite est allé au poste CHNS, de Halifax. Le trophée de "La Voix de l'Est" lui a été remis pour une série d'éditoriaux de Jean Naud sur un programme de réhabilitation des délinquants. Un porte-parole de B'nai B'rith a souligné que "La Voix de l'Est" a défendu le programme de réhabilitation, en dépit de l'opposition de citoyens de Granby.

C'est le "Lapierre Show" qui a été couronné à CBMT. On a vanté la sensibilité et l'esprit humanitaire de l'animateur, Laurie Lapierre, qui a discuté de sujets comme la sexualité, les mauvais traitements imposés aux enfants et les droits des minorités. Quant au poste CHNS, c'est la position prise par Wayne Adams sur les Noirs qui a attiré les éloges.

Parmi les médias qui ont reçu des mentions honorables, mentionnons le poste de radio de langue française CBF, de Montréal, pour des émissions sur l'intégration des immigrants au Québec, le "London Free Press", pour une série d'articles sur la pollution par le mercure, "L'Eau Vive", de la Saskatchewan, pour son travail en faveur des minorités de langue française dans l'Ouest, le "Toronto Globe and Mail", pour une série d'articles sur le racisme, le poste de radio CKNW, de New Westminster, en Colombie-Britannique, qui a traité des droits de l'homme, le "Daily News", de Saint-Jean, Terre-Neuve, qui a appuyé une grève de châtiments, le poste CFJC-TV, de Kamloops, en Colombie-Britannique, qui a parlé d'un projet d'ombudsman, le "Kitchener-Waterloo Record", pour des articles sur les centres de détention pour jeunes délinquants.

Ils sont en cuir!

Prix Eaton

24.99 ch.



Vous pourriez avoir à chercher longtemps avant de trouver des sacs de cette qualité en beau cuir lisse à un tel bas prix! Les sacs LaBelle de Montréal ont tout ce que vous demandez: peu encombrants mais de bonne contenance, avec détails pratiques et de finition soignée. La femme moderne sait apprécier les bonnes choses qui ne sont pas hors de prix. Vous ne laisserez pas passer celle-ci! Choix de brun, volcans (rouille), sunset (havane foncé) ou noir.

1. Élegance et distinction du sac enveloppé à fermoir pivotant, bandoulière amovible et poignée simple. Deux sections intérieures dont une avec pochette à glissière. 11" x 7 1/2" x 2 1/4".
2. Rabat plissé se pressant sur deux sections intérieures dont une avec pochette à glissière. Deux façons: à bandoulière (amovible) ou à poignée simple. 10 1/2" x 8" x 2 1/4".
3. Trois façons: c'est une pochette pour le soir ou c'est un sac sport à bandoulière (amovible) ou c'est un sac classique à poignée dorée rétractable. Fermoir doré pivotant. Deux sections dont une avec pochette. 11" x 6 1/2" x 2".
4. Très spacieux compartiment avec fermeture supérieure à glissière et deux robustes poignées carrées. Décor doré très sobre et détail de piqures à l'avant. Pochette intérieure à glissière. 14" x 9" x 3 1/4".

Veillez accorder un délai de 10 jours pour la livraison Eaton centre-ville (rez-de-chaussée), Pointe-Claire, Anjou, Cavendish, Laval. Également à ou par Sherbrooke Carrefour de l'Estrie, Ottawa Bayshore, ainsi qu'au nouveau magasin Eaton de Ste-Foy, Place Ste-Foy (217).

Venez ou téléphonez
842-9211

EATON



LA COMMISSION SCOLAIRE OUTAOUAI-HULL APPEL D'OFFRES EQUIPEMENT DE BUREAU

La Commission Scolaire Outaouais-Hull recevra jusqu'à 15:30 heures, le vendredi 7 novembre 1975, à 122 St-Laurent, C.P. 307, Hull, P.Q., des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture d'équipement de bureau, à savoir:

- a) 1 machine à écrire manuelle chariot 18", Norme 4200-2016.
- b) 4 machines à écrire électriques chariot 18", Norme 4200-2018.
- c) 2 Duplicateurs à alcool "Banda", Norme 4200-2303.
- d) 56 chaises de professeurs avec bras, chêne naturel, non rembourrées, Norme 26-03.
- e) 10 patères sur pied, bois ou métal.
- f) 4 patères murales, chêne, chromées, Norme 47-02.
- g) 16 chaises de dactylo, Norme 12-03.
- h) 29 classeurs verticaux, format légal, vert avec serrure 4 tiroirs, tige guide et rails amovibles, Norme 20-10.
- i) 1 classeur vertical, vert, format légal, 2 tiroirs.
- j) 1 classeur vertical "Bonnet" beige avec serrure, tige guide et rails amovibles, 4 tiroirs.
- k) 1 fichier pour fiches 3 x 5 en bois verni ou métal en email cuit, hauteur 21" ayant capacité de 30,000 à 40,000 fiches Norme 1 00-38.
- l) 4 fauteuils pivotants non-rembourrés, siège 18", naturel, Norme 26-02.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumissions" préparé à cette fin par la Commission scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque sera fait à l'ordre de la Commission scolaire Outaouais-Hull et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission scolaire.

Du aux délais possibles du service postal, veuillez communiquer avec le Directeur des Services Administratifs de la Commission scolaire, M. Jean-Guy Bélanger, à 819-771-8303 pour tout arrangement concernant l'envoi du cahier de charges et autres documents et le retour des soumissions.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 15:30 heures, le vendredi 7 novembre 1975.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le directeur des services administratifs
Jean-Guy Bélanger, M.Sc.C., C.A.



ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT THE ST. LAWRENCE SEAWAY AUTHORITY

Avis aux entrepreneurs

Des soumissions cachetées, adressées au secrétaire de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, dans des enveloppes fournies par l'Administration et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT NO 12-1432" concernant:

REMISE EN ETAT DU MUR D'APPROCHE AVAL CÔTÉ OUEST, ÉCLUSE NO 7, CANAL WELLAND.

VOIE MARITIME, RÉGION DE L'OUEST

seront reçues aux bureaux de l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, Immeuble Transports Canada, 191ème étage, Place de Ville, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou à l'Immeuble de la Voie maritime, C.P. 370, St. Catharines, Ontario, L2R 6V8, (ou) 508 avenue Glendale, suite 210, St. Catharines, Ontario, jusqu'à 15 heures, heure normale de l'est, mardi, le 18 novembre 1975.

On pourra obtenir les plans, devis, formule de soumission, conditions de travail et formule de contrat, en s'adressant au directeur régional, Immeuble de la Voie maritime, suite 312, boîte postale 97, Saint-Lambert, J4P 3N7, ou au secrétaire, Immeuble Transports Canada, 191ème étage, Place de Ville, Ottawa, Ontario, K1R 7R9, ou au directeur régional, C.P. 370, St. Catharines, Ontario, L2R 6V8 (ou) 508 avenue Glendale, suite 210, St. Catharines, Ontario, contre le versement de cent dollars (\$100.00), montant qui sera remboursé sur remise en bon état des documents susmentionnés dans les trente jours de la date fixée ci-dessus pour la réception des soumissions. Le dépôt sera confisqué si les documents ne sont pas renvoyés dans le délai susmentionné.

Le soumissionnaire doit fournir un dépôt de soumission d'un montant d'au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission ou 25,000 dollars plus cinq pour cent (5%) de la différence entre le prix de la soumission et la somme de 250,000 dollars, en conformité des conditions de la formule de soumission, ou une garantie de soumission, représentant 10% de la soumission, devenant nulle s'il passe un contrat en bonne et due forme selon le modèle qui fait partie des documents relatifs à la soumission, et fournit des garanties à la satisfaction de l'Administration.

Il ne sera tenu compte que des soumissions présentées conformément à nos indications. La langue dans laquelle l'adjudicataire aura présenté sa soumission sera adoptée pour le contrat et sa gestion.

L'Administration ne s'engage à accepter aucune soumission, même la plus basse.
ADMINISTRATION DE LA VOIE
MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 24 octobre 1975.

Le secrétaire,
L. E. Beland.



LA COMMISSION SCOLAIRE OUTAOUAI-HULL APPEL D'OFFRES MATÉRIEL D'ENTRETIEN

La Commission Scolaire Outaouais-Hull recevra jusqu'à 14 heures, le vendredi 7 novembre 1975, à 122 St-Laurent, C.P. 307, Hull, P.Q., des offres sous enveloppes scellées pour la fourniture d'équipement d'entretien, à savoir:

- a) 15 diables d'utilité porte-chaises, en acier tubulaire 1" diamètre.
- b) 1 distributeur pour antistatique.
- c) 2 polisseuses de 19".
- d) 6 aspirateurs à eau et poussière, capacité 11 à 12 gallons recue-rables.
- e) 3 laveuses à tapis, minimum 1/2 C.V., maximum 1/2 C.V.
- f) 2 laveuses automatiques pour gymnase 32".
- g) 1 laveuse automatique pour gymnase 24".
- h) 16 aspirateurs-brosses.
- i) 2 balayuses à tapis, boyau en nylon flexible.
- j) 1 échafaud "Unik" télescopique, 21 pieds.

Chaque soumissionnaire remettra son offre sur le "Bordereau de soumissions" préparé à cette fin par la Commission scolaire auquel il joindra un bon de garantie ou un chèque de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de son offre. Ce chèque sera fait à l'ordre de la Commission scolaire Outaouais-Hull et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. L'offre sera remise dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission scolaire.

Du aux délais possibles du service de la poste, veuillez communiquer avec le Directeur des Services Administratifs de la Commission scolaire, M. Jean-Guy Bélanger, à 819-771-8303 pour tout arrangement concernant l'envoi du cahier de charges et autres documents et le retour des soumissions.

Les soumissionnaires sont invités à l'ouverture des offres en public, qui aura lieu à 14 heures, le vendredi 7 novembre 1975.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des offres reçues et ouvertes; elle se réserve également le droit d'accepter toute soumission en tout ou en partie.

Le Directeur des Services Administratifs
Jean-Guy Bélanger, M.Sc.C., C.A.



Conseil des Ports Nationaux National Harbours Board

PORT DE SEPT-ÎLES

AVIS AUX ENTREPRENEURS PROJET NO. 22993

Des soumissions cachetées adressées au soussigné et portant la suscription "SOUMISSION POUR L'INVESTIGATION DU SOL POUR SUPPORTER UNE BERME DE ROCHE ET UN HANGAR À L'OUEST DU QUAI DE LA RUE MGR. BLANCHE, PORT DE SEPT-ÎLES, SEPT-ÎLES, QUÉBEC", seront reçues au bureau du Directeur du port, Conseil des ports nationaux, Edifice du port de Montréal, Cité du Havre, Montréal, Québec, H3C 3R5, jusqu'à trois heures de l'après-midi, lundi le 10 novembre 1975 alors que les soumissions reçues seront ouvertes en public par le Directeur du port de Montréal.

On peut se procurer les devis, le plan, les formules de soumission et de contrat avec la cédule "A" en s'adressant soit au service des Finances, 2e étage, Edifice du port de Montréal, aile no 1, Cité du Havre, Montréal, Québec, H3C 3R5, ou soit au bureau du Directeur du port de Sept-Îles, 421, rue Arnaud, Sept-Îles, Québec, contre dépôt de vingt-cinq (\$25.00) dollars, lequel sera remboursé sur retour en bonne condition des documents susnommes en deçà d'un mois de la date fixée pour l'ouverture des soumissions. S'ils ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera fait.

Tel que stipulé dans les devis, un cautionnement ou une obligation de garantie devra accompagner la soumission.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Le directeur du port de Montréal,
N. Beshwaty,
Montréal, le 21 octobre 1975.

À l'heure de la détente soyez ravissante en douces tenues brossées offertes à prix sensés

Prix courants Eaton 10.00 à 27.00 ch.

799 à 1899

Au moment où l'air plus frais vous donne le goût de vous envelopper douillement, Eaton vous propose des tenues d'intérieur à des prix tout confort. Elles sont en acétate et nylon brossé et se lavent comme un charme. Venez en choisir quelques-unes pour vous ou pour offrir en cadeau, chez Eaton Centre-ville (quatrième étage), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval. Également à ou par Sherbrooke Carrefour de l'Estrie, Ottawa Bayshore et notre nouveau magasin de Ste-Foy, Place Ste-Foy, (209). Utilisez la carte-comptable Eaton. Venez ou téléphonez 842-9211

1. **Beau peignoir** enveloppant avec col châle matelassé, manches à revers, poches appliquées et ceinture à nouer. Corail, bleu saphir et rose bonbon. Tailles: petite, moyenne, grande.

Prix courant Eaton 25.00 **1899** ch.

2. **Longue robe** avec délicate broderie ajourée et dentelle à l'empieusement. Col Claudine et manches longues. Rose, bleu, mais. Tailles: petite, moyenne, grande.

Prix courant Eaton 10.00 **799** ch.

Taille forte. Même que ci-dessus.

Prix courant Eaton 11.00 **899** ch.

3. **Longue robe** rehaussée de broderie nid d'abeilles et d'appliques florales devant. Confortables manches raglan trois quarts. Pêche, ton os ou bleu. Tailles: petite, moyenne, grande.

Prix courant Eaton 10.00 **799** ch.

4. **Les rayures** verticales ajoutent un charme particulier à ce peignoir ample avec glissière devant et petit col montant. Manches raglan et poche dans la couture. Variété de rayures. Tailles: petite, moyenne, grande.

Prix courant Eaton 25.00 **1899** ch.

5. **Douillet pyjama** avec empiècement décoré de broderie ajourée et de dentelle. Grandes manches longues et col Claudine. Rose, bleu, mais. Tailles: petite, moyenne, grande.

Prix courant Eaton 10.00 **799** ch.

Taille forte. Même que ci-dessus.

Prix courant Eaton 11.00 **899** ch.

6. **Élegante robe** avec guipure au centre devant et aux manches. Encolure bordée d'un ruban de satin attachant devant. Poche aux côtes. Bleu glace ou corail. Tailles: petite, moyenne, grande, forte.

Prix courant Eaton 27.00 **1899** ch.

"P. Shine" est le secret des Japonaises pour avoir de beaux ongles lustrés.

Une démonstratrice vous révélera ce secret du 28 octobre au 24 novembre au rayon des cosmétiques chez Eaton. "P. Shine" est un procédé de conception japonaise nouveau chez Eaton Centre-ville, Anjou, Pointe-Claire, Cavendish, Laval, (216)

Magasins et
catalogue
842-9211

EATON

Une AUBAINE Eaton Canada

Grâce son important pouvoir d'achat d'un littoral à l'autre, Eaton vous assure la meilleure qualité au plus bas prix possible. L'effet le plus intéressant est qu'Eaton vous le fait pour vous garantir Eaton, non seulement la satisfaction porte ce nom, mais aussi l'Eaton Canada.

Festival du son et de l'image



Sanyo
le nom qui vous
rend la vie
plus belle

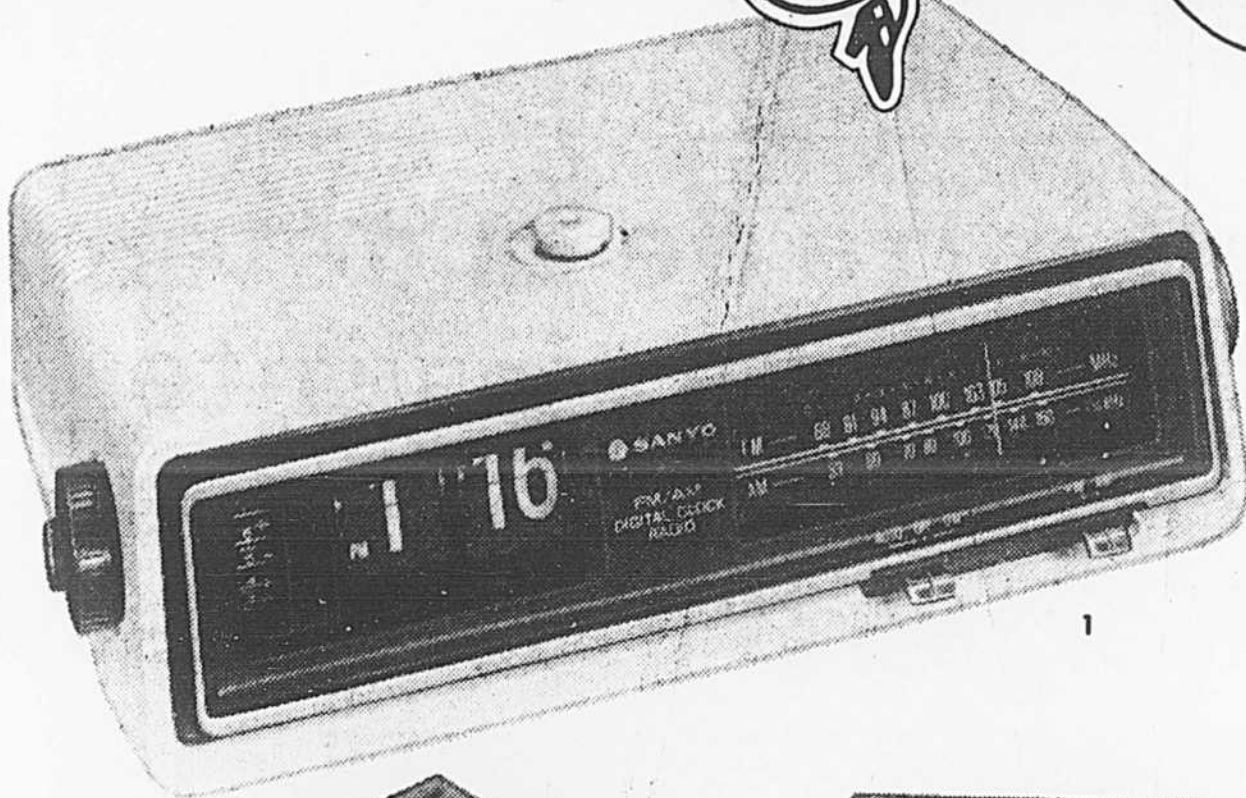
Jusqu'au samedi 1er novembre, c'est le Festival du son et de l'image chez Eaton.

Nous vous y présentons toute une série d'appareils de divertissement qui sont tous de marques connues, et qui, tous, peuvent agréablement efficacement vos heures de loisirs.

De plus, des représentants de la compagnie Sanyo seront sur les lieux (Centre-ville seulement). Ils inspecteront vos magnétophones et seront en mesure de répondre à vos questions, et de vous dire quelles réparations il vous faut leur faire, s'il y a lieu. Hâtez-vous de venir au Festival du son et de l'image à tous les magasins Eaton. Vous y trouverez de quoi meubler vos loisirs.

Eaton Centre-ville (cinquième étage), Anjou, Pointe-Claire, Cavendish et Laval, ainsi qu'à ou par Ste-Foy, Place Ste-Foy, Sherbrooke, Carrefour de l'Estrie et Ottawa, Bayshore (260). Utilisez votre carte-comptable Eaton.

Venez ou téléphonez
842-9211

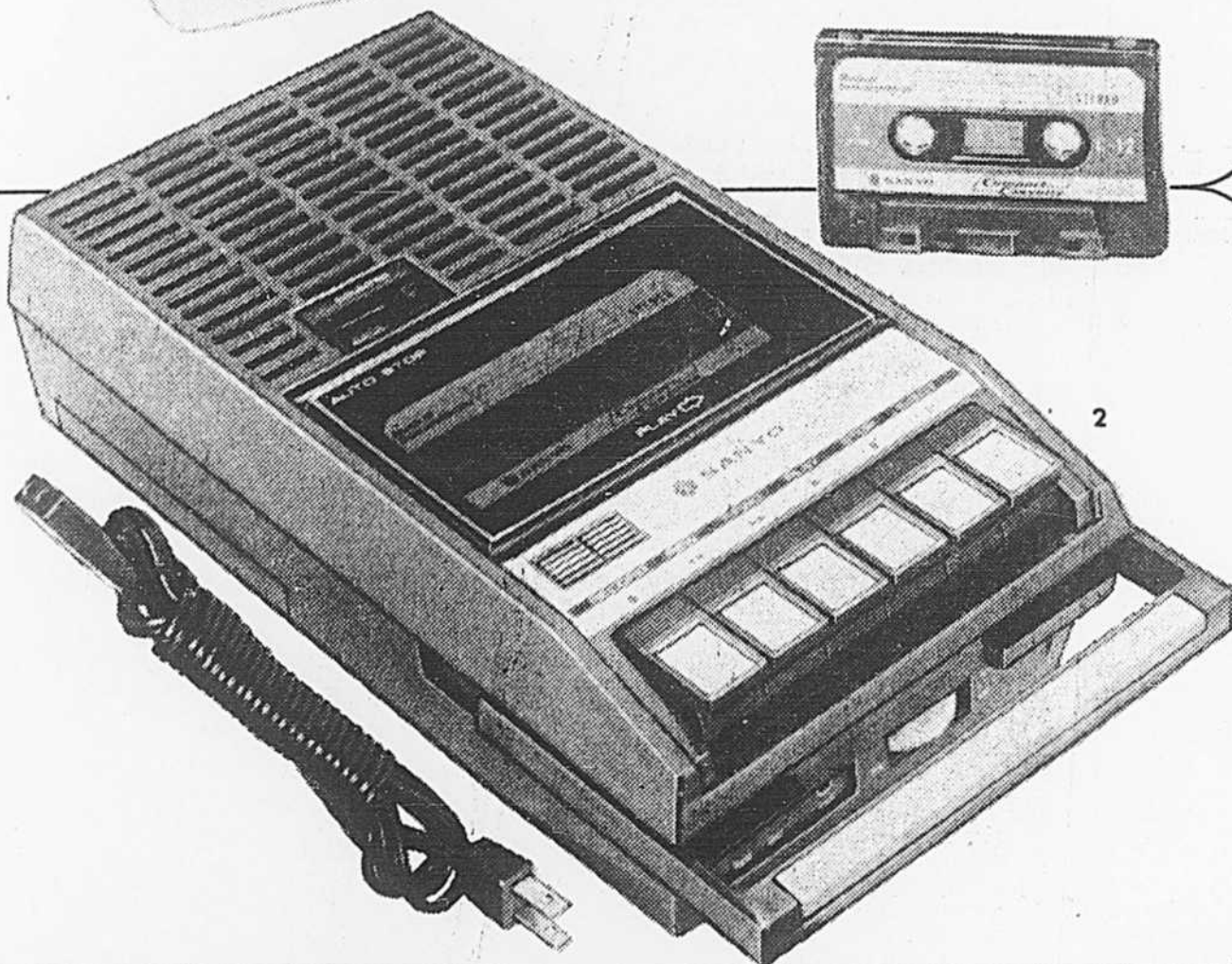


A. Spécial! Radio numérique AM/FM transistorisée

Prix Eaton **49⁹⁹** ch.

D'aspect moderne, cette radio vous éveille au son de la musique ou du bourdon.

- Cadran à feuillets et cadran de syntonisation lumineux vernier vous permettent de voir l'heure ou le poste sans effort.
- Commandes devant.
- Minuterie de 3 heures.
- Antenne et CAF incorporés.
- Modèle RM5030 d'environ 10 1/2" x 7 3/8" x 3 3/4".



2. Cassetophone portatif **59⁹⁵**

- Léger et compact, il fonctionne avec 5 piles "C" ou sur CA (fil compris).
- Circuits transistorisés entièrement et commandes à boutons-poussoirs
- Commande automatique du niveau sonore pour éviter la distorsion, arrêt automatique et bouton d'éjection de la cassette.
- Micro incorporé.
- Modèle M2522 d'environ 5" x 10" x 2 3/4".

Chaine stéréo et magnétophone 8-pistes à prix d'occasion

Prix Eaton

349⁹⁵ l'ensemble

- De bonnes caractéristiques techniques, surtout à ce prix.
- Récepteur transistorisé reçoit avec précision les émissions AM ou FM et rend fidèlement les disques ou cartouches.
- En ajoutant 2 enceintes additionnelles, le dispositif de circuits intégrés vous permet de faire une chaîne téraphonique.
- Table tournante automatique 3-vitesses, avec aiguille diamant, cartouche céramique et couvercle anti-poussière.
- Magnétophone 8-pistes incorporé, avec commande de pause, décibelmètres de contrôle de niveau sonore pour enregistrement.
- Commandes à curseurs.
- 2 enceintes recouvertes de vinyle façon noyer à haut-parleurs à suspension pneumatique.
- Récepteur d'environ 20" L x 15 1/2" P x 9 1/2" H, enceintes d'environ 12" x 7 1/2" x 9 1/4".
- Modèle DXT5215.
- Même modèle avec table tournante séparée DXT 5212 / CH50 34995



Vous pouvez vous procurer des
Bons d'épargne du Canada à la
Compagnie du Trust Eaton, Montréal Centre-ville,
Carrefour Laval et Ottawa Bayshore.

MONTREAL
677, rue Ste-Catherine ouest.

POINTE-CLAIRE
Centre commercial
Fairview

ANJOU
Les Galeries
d'Anjou

MAIL CAVENDISH
Boul. Cavendish,
quartier Côte St-Luc.

CARREFOUR LAVAL
Sortie 7 de l'autoroute, Laval.

MAGASIN-ENTREPOT
4505 Hickmore

LANGELIER
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Langelier

LASALLE
(Centre d'aubaines)
Centre commercial
Pont-Mercier

HEURES D'OUVERTURE EATON
Lundi, mardi, mercredi de 9h30 à 18h00
Jeudi, vendredi de 9h30 à 21h00
Samedi de 9h00 à 17h00

LA CARTE-COMPTABLE EATON:
Une façon moderne de magasiner.
Le standard téléphonique
ouvre à 8h30. 842-9211

EATON